

Lounes Magramane lors de la remise du ressortissant allemand aux autorités de son pays :
«L'Algérie s'opposera toujours à l'extrémisme»

PAGE 2



L'Algérie, de par son expérience et son passé, s'opposera toujours à toutes les formes d'extrémisme violent, aux actes criminels et terroristes et aux pratiques odieuses d'enlèvement et de paiement de rançons.



L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX

Aya Nakamura séduit en gandoura

PAGE 15



CRÉSUS QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Le rôle de l'avocat face à la création de la Direction générale de l'arbitrage international :

Synergie et indépendance

PAGE 4



Énergie
Le secteur se prépare pour l'été 2027

PAGE 6



Ressources en eau
LES GRANDS CHANTIERS PASSÉS EN REVUE

PAGE 5

Équipe nationale
La FAF tient-elle son nouveau sélectionneur ?

PAGE 13



EDUCATION NATIONALE QUELLE ÉCOLE POUR L'ALGÉRIE ?

PAGE 3



L'école algérienne est de nouveau au centre du débat. L'éducation est aujourd'hui plus que jamais au cœur des enjeux dépassant largement la seule question des programmes scolaires ou du choix d'une langue d'enseignement.

Or, bijouterie et métaux précieux

LE GRAND MÉNAGE FISCAL

PAGE 7

Lounes Magramane lors de la remise du ressortissant allemand libéré aux autorités de son pays : «L'Algérie s'opposera toujours à l'extrémisme»

L'Algérie, de par son expérience et son passé, s'opposera toujours à toutes les formes d'extrémisme violent, aux actes criminels et terroristes et aux pratiques odieuses d'enlèvement et de paiement de rançons.

L'Algérie a remis, hier, aux autorités allemandes, au siège du ministère des Affaires étrangères, le ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, qui a été enlevé par un groupe criminel armé alors qu'il se trouvait au Niger. Le secrétaire général du ministère, Lounès Magramane, a supervisé l'opération de remise du ressortissant allemand à l'ambassadeur de son pays auprès de l'Algérie, Georg Felsheim. S'exprimant à cette occasion, Magramane a indiqué que «ces développements positifs viennent couronner les efforts déployés par les institutions de l'Etat algérien, notamment les corps de sécurité relevant du ministère de la Défense nationale, auxquels nous adressons nos remerciements et notre reconnaissance pour la libération du ressortissant allemand, qui a été transféré, vendredi soir, dans les meilleures conditions, de la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam vers la Base aérienne de Boufarik».

A ce propos, il a précisé que «les autorités algériennes se sont immédiatement assurées du bon état de santé de Ulumaskan Sinan, dès sa réception, et ont tenu les autorités allemandes informées de l'ensemble des développements, jusqu'à son retour sain et sauf dans son pays auprès des siens».

Il a, dans ce contexte, souligné que «les différents services de l'Etat algérien ont veillé au succès de cette opération, à l'instar de plusieurs autres opérations de libération d'otages menées par le passé, et qui ont mis en évidence le rôle pionnier de l'Algérie dans les initiatives de médiation, de dialogue et de concertation, ainsi que son devoir humanitaire de préserver la vie et la dignité de tout



citoyen, quel que soit son pays, et où qu'il se trouve». Magramane a, par là même, rappelé que «l'Algérie, de par son expérience et son passé, s'opposera toujours à

toutes les formes d'extrémisme violent, aux actes criminels et terroristes et aux pratiques odieuses d'enlèvement et de paiement de rançons, dont elle a contri-

bué, de manière reconnue et exemplaire, à la criminalisation au sein des instances internationales».

Il a également souligné que «tout ce qui porte atteinte aux pays voisins nous affecte inévitablement», notant que «la sécurité, la stabilité et la prospérité de l'ensemble des pays frères et amis demeureront parmi les priorités de l'agenda politique et diplomatique défini par les hautes autorités de l'Etat algérien, conformément aux hautes instructions et orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». De son côté, l'ambassadeur d'Allemagne auprès de l'Algérie, Georg Felsheim, a adressé ses remerciements aux autorités algériennes pour tous les efforts qu'elles ont déployés et pour leur rôle constructif ayant permis au ressortissant allemand de retourner en Allemagne en toute liberté. Le ressortissant allemand, Ulumaskan Sinan, a lui aussi adressé ses remerciements aux hautes autorités du pays ainsi qu'à l'Armée nationale populaire (ANP).

R. N./APS

Le don du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'Armée nigérienne, comportant quatre hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé, dimanche soir, à Niamey et ce, en exécution des instructions du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Niger frère, le don du ministère de la Défense nationale à l'Armée nigérienne comportant quatre hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé à destination, hier soir dimanche 9 août 2026, et ce, en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, chef suprême des

ALGÉRIE-NIGER

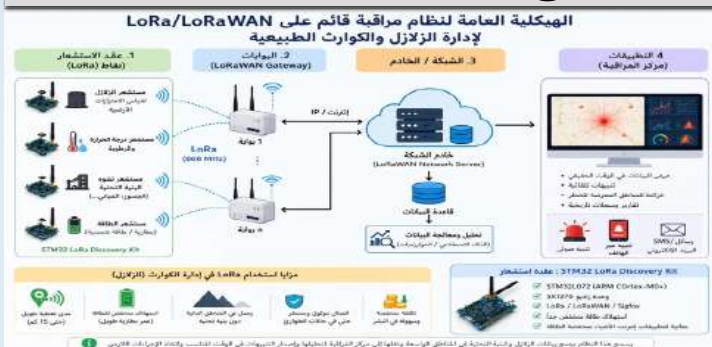
Arrivée à Niamey du don du MDN à l'Armée nigérienne

Forces armées, ministre de la Défense nationale», précise la même source. «Ce don, composé de deux hélicoptères de type MI-24V et deux hélicoptères de types MI-171, ainsi que des équipements militaires acheminés à bord d'un avion militaire relevant de nos Forces aériennes, a été réceptionné à l'aéroport de Niamey, au Niger, par le général Salifou Maïnassara, chef d'état-major de l'Armée de l'air nigérienne, lequel a exprimé sa satisfaction pour cette louable initiative. Il a également transmis les remerciements des hautes

autorités nigériennes au peuple et à l'Etat algérien, à leur tête Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale». Il convient de signaler que «sur instruction du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, ces équipements ont été acheminés dans la matinée du 9 août 2026, depuis la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam, en 6e Région militaire vers l'aéroport de Niamey au Niger». Cette opération s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les domaines liés à la Défense et la sécurité, à l'échange d'expertise et au soutien multiforme», conclut le communiqué du MDN.

Une équipe d'enseignants et de chercheurs de l'Université Hassiba-Benbouali de Chlef a mis au point un système moderne destiné à assurer les communications en cas de défaillance des réseaux de télécommunication traditionnels lors des crises et des catastrophes naturelles. Selon l'APS, ce dispositif repose sur la technologie innovante LoRa et pourrait permettre de coordonner les opérations de secours et de faciliter l'échange d'informations entre les différents intervenants chargés de la gestion des situations d'urgence. L'un des principaux atouts de cette solution réside dans sa capacité à fonctionner sans recourir à une infrastructure de télécommunications existante. Le système permet ainsi l'envoi et la réception de messages textuels ainsi que de petites images à travers des équipements LoRa, au sein d'un réseau sans fil autonome opérant sur une fréquence comprise entre 800 et 900 mégahertz. Lors des essais réalisés par les chercheurs, la portée des communications a atteint environ 8 km dans les zones rurales et 1 km dans les zones urbaines. Cette portée peut, toutefois, être étendue en fonction de la nature et des performances des équipements utilisés.

COMMUNICATION LORS DES CRISES ET CATASTROPHES L'Université algérienne innove



TRANSFORMER LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN SOLUTIONS CONCRÈTES

Dans une déclaration à l'APS, le recteur de l'Université Hassiba-Benbouali de Chlef, Larbi Gouini, a souligné que ces recherches constituaient «les fruits de la nouvelle vision de l'Université algérienne», inscrite, selon lui, dans la stratégie des hautes autorités visant à faire de l'université «une locomotive du développement global et un axe essentiel dans le développement de solutions souveraines et défensives». Pour le responsable universitaire, ce projet constitue également «un modèle réussi de transformation des connaissances académiques en produits innovants ayant un impact

concret sur le terrain». Le système pourrait ainsi apporter un appui aux institutions de l'État et contribuer à renforcer leur capacité à faire face aux différentes crises et catastrophes. Il pourrait notamment être exploité par les collectivités locales et les différents services impliqués dans la prévention, la gestion et la prise en charge des situations d'urgence.

INTÉRÊT POUR LES ZONES ISOLÉES

Le doyen de la faculté des sciences exactes et de l'informatique, Mounir Taher Abbas, a, pour sa part, insisté sur l'intérêt de cette solution basée sur l'une des technologies récentes dans le domaine des

communications. Son principal avantage réside, selon lui, dans sa capacité à être déployée avant la survenue d'une catastrophe, dans le cadre des plans de secours de wilaya, mais également pendant les crises et les situations d'urgence. Cette caractéristique revêt une importance particulière dans les zones montagneuses, accidentées ou isolées, qui peuvent être difficiles à couvrir avec les moyens conventionnels de transmission et de diffusion. Le dispositif repose, en effet, sur la création de réseaux sans fil autonomes et auto-organisés, ne nécessitant pas d'infrastructure fixe. Il permet également d'améliorer les performances des réseaux de communication à longue portée et d'intégrer des protocoles de chiffrement avancés afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données. Autre possibilité envisagée : l'interconnexion de cette solution avec les systèmes de communication de la Protection civile ainsi qu'avec les réseaux des opérateurs de téléphonie mobile.

SURVEILLER LES RÉPLIQUES SISMIQUES

La technologie pourrait également trouver une application dans la surveillance sismique, un enjeu particulièrement important à Chlef, une région connue pour son activité sismique. Le système pourrait contribuer à détecter les répliques et à sécuriser la transmission périodique des données issues des dispositifs de télé-détection. Ces informations seraient acheminées par l'intermédiaire de passerelles LoRaWAN vers des centres de surveillance et de contrôle. Les données recueillies pourraient ensuite être analysées afin de permettre aux responsables concernés d'évaluer la situation et de prendre, en temps utile, les mesures appropriées. À travers cette innovation, l'Université de Chlef entend ainsi démontrer que la recherche académique peut déboucher sur des solutions directement exploitables sur le terrain. Dans un contexte où les catastrophes naturelles peuvent entraîner la rupture des réseaux classiques, disposer d'un système de communication autonome pourrait constituer un outil supplémentaire pour préserver le lien entre les équipes de secours, les autorités et les populations touchées.

Education nationale QUELLE ÉCOLE POUR L'ALGÉRIE ?

L'école algérienne est de nouveau au centre du débat. L'éducation est aujourd'hui plus que jamais au cœur des enjeux dépassant largement la seule question des programmes scolaires ou du choix d'une langue d'enseignement. Elle touche à ce que le pays veut transmettre à ses enfants, à la société qu'il souhaite construire et, plus fondamentalement, à la place qu'il entend occuper dans un monde en perpétuelle mutation.

Réformer l'école est une nécessité. Mais encore faut-il savoir dans quelle direction aller. Une réforme éducative ne peut être réduite à une succession de décisions prises dans l'urgence, au gré des conjonctures ou des rapports de force. Elle doit être pensée sur le long terme, avec une vision claire et assumée : quelle école voulons-nous pour l'Algérie ? La question mérite d'être posée sans tabou, sans procès d'intention et surtout sans transformer l'école en champ de bataille idéologique.

MODERNISER SANS RENIER

L'école algérienne a besoin de modernisation. Elle doit préparer les générations futures à un monde dominé par les sciences, les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle, les langues étrangères et la circulation permanente des connaissances. Cela suppose nécessairement une révision régulière des programmes, des méthodes pédagogiques et des outils d'apprentissage. Mais moderniser ne signifie pas effacer. S'ouvrir sur le monde ne signifie pas tourner le dos à son identité.

L'enjeu est précisément de construire une école capable de conjuguer l'enracinement et l'ouverture, la connaissance de l'histoire et la préparation à l'avenir, la maîtrise des fondamentaux et l'acquisition des compétences nouvelles. Une école moderne n'est pas celle qui renonce à ses valeurs. C'est celle qui donne à l'élève les moyens de comprendre le monde sans perdre ses repères.

LE DÉBAT LINGUISTIQUE NE DOIT PAS MASQUER L'ESSENTIEL

Le débat autour du français et de l'anglais illustre parfaitement les difficultés auxquelles l'école algérienne est confrontée. Faut-il privilégier l'anglais ? Quelle place réserver au français ? Comment assurer l'enseignement et la valorisation de tamazight, langue nationale et officielle ? Comment consolider la maîtrise de l'arabe ? Ces questions sont légitimes et méritent mieux que les affrontements passionnels auxquels elles donnent parfois lieu. Une langue ne devrait jamais être considérée comme une menace. Elle est d'abord un outil de connaissance, de communication et d'accès au savoir. L'anglais est devenu incontournable dans les sciences, la technologie, l'économie et l'univers numérique. Le français demeure largement présent dans de nombreux secteurs de la société algérienne et dans une partie importante de la documentation scientifique et professionnelle. L'arabe constitue la langue officielle de l'État et un élément majeur du patrimoine culturel et éducatif national. Tamazight, également langue officielle, fait partie intégrante de l'identité algérienne. Pourquoi faudrait-il nécessairement opposer ces langues ? Le véritable défi devrait être de permettre à l'élève algérien d'acquérir une solide maîtrise de sa langue nationale, tout en ayant accès aux langues qui lui ouvriront les portes du savoir et du monde. Le plurilinguisme



devrait être une force, pas un sujet de division.

L'ÉCOLE NE DOIT PAS DEVENIR UN LABORATOIRE IDÉOLOGIQUE

Il existe cependant une question plus profonde que celle des programmes ou des langues : celle de la philosophie même de l'éducation. L'école est le premier espace où l'enfant apprend à vivre avec les autres. Il y découvre la différence, le débat, la discipline, le respect des règles, mais aussi la liberté de penser. Elle ne doit donc pas fabriquer des esprits enfermés dans des certitudes imposées. Elle doit former des citoyens capables de réfléchir, de questionner, de comprendre et de respecter ceux qui ne pensent pas comme eux. L'Algérie a connu, dans les années 1990, une période de violence et de terrorisme dont les conséquences humaines et sociales restent profondément ancrées dans les mémoires. Sans établir de comparaisons hâtives entre des situations qui ne sont pas identiques, il serait néanmoins dangereux d'oublier les leçons de cette période. L'école ne doit jamais devenir un espace où la haine, l'intolérance, l'exclusion ou le rejet de l'autre trouvent un terrain favorable. La meilleure protection contre les dérives extrêmes reste une éducation fondée sur la connaissance, l'esprit critique, le respect et la responsabilité.

LE RESPECT COMME PREMIÈRE VALEUR

Il faut peut-être revenir à une notion aussi simple qu'essentielle : le respect. Respect de l'élève, d'abord. Respect de l'enseignant, ensuite. Respect des parents, des institutions, des différences et des convictions de chacun. Une école performante ne se mesure pas uniquement au nombre de matières enseignées ou au volume des programmes. Elle se mesure aussi à la capacité de former des jeunes qui savent écouter, dialoguer, argumenter

sans insulter, défendre leurs convictions sans nier celles des autres. Le respect n'est pas une faiblesse. Il est au contraire la condition première du vivre-ensemble. L'école doit apprendre à l'enfant qu'il peut être profondément attaché à son pays, à sa culture et à son histoire tout en étant ouvert aux autres cultures. Elle doit lui apprendre que l'identité n'est pas une forteresse et que l'ouverture au monde n'est pas une menace.

RÉFORMER DANS LA CONCERTATION

C'est pourquoi toute réforme profonde de l'éducation devrait s'inscrire dans la durée et reposer sur une véritable concertation. Enseignants, pédagogues, chercheurs, parents, élèves, spécialistes des langues et acteurs de la société doivent pouvoir contribuer à une réflexion nationale sur l'avenir de l'école. Il ne s'agit pas de soumettre chaque décision à un interminable débat, mais de construire une vision cohérente et durable. Changer les programmes, introduire de nouvelles matières, modifier la place d'une langue ou réorganiser l'enseignement ne peut produire les résultats escomptés sans une évaluation sérieuse des conséquences sur les élèves et les enseignants. L'école ne peut être soumise aux changements permanents. Elle a besoin de stabilité pour pouvoir progresser.

PRÉPARER L'ALGÉRIEN DE DEMAIN

L'Algérie dispose d'un immense capital humain. Ses enfants et sa jeunesse constituent sa première richesse. C'est précisément pour cette raison que l'éducation ne peut être traitée comme un dossier parmi d'autres. L'école doit donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir, indépendamment de son milieu social ou de son lieu de résidence. Elle doit valoriser les sciences, les mathématiques, les langues, la littérature, l'histoire, la cul-

ture, le numérique et l'esprit d'initiative. Elle doit également apprendre à l'élève à distinguer le savoir de la croyance, le fait de l'opinion, le débat de l'affrontement et la critique de l'insulte. Une société qui forme des jeunes capables de penser par eux-mêmes est une société qui se donne les moyens de progresser.

SORTIR DES QUERELLES POUR CONSTRUIRE

Le débat sur l'école algérienne est donc nécessaire. Il doit même être encouragé. Mais il doit sortir des caricatures et des oppositions stériles. L'Algérie n'a pas besoin d'une école qui oppose l'arabe au français, le français à l'anglais, ou l'identité à l'ouverture. Elle a besoin d'une école qui maîtrise ses fondamentaux tout en regardant vers l'avenir. Elle n'a pas besoin davantage d'une école transformée en instrument de confrontation idéologique. Elle a besoin d'une école qui rassemble. L'éducation est probablement le seul domaine où une erreur commise aujourd'hui peut produire ses effets pendant plusieurs décennies. À l'inverse, une politique éducative intelligente, équilibrée et respectueuse peut transformer durablement une société. La question n'est donc pas seulement de savoir quelle langue enseigner, quelles matières ajouter ou quels programmes modifier ou supprimer. La véritable question est beaucoup plus importante : quel citoyen voulons-nous former ? La réponse devrait être claire : un citoyen instruit, libre de penser, attaché à son pays, fier de son histoire, ouvert sur le monde et respectueux de l'autre. C'est peut-être là que se trouve la véritable réforme de l'école algérienne. Non pas dans les querelles qui nous divisent, mais dans la capacité à faire de l'éducation un espace de connaissance, de tolérance et de construction collective. Si l'école parvient à transmettre cela, elle aura déjà accompli l'essentiel.

S. Mekla

LE RÔLE DE L'AVOCAT FACE À LA CRÉATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL : SYNERGIE ET INDÉPENDANCE

La défense des intérêts de l'État dans le cadre du contentieux transnational a longtemps souffert d'une dispersion institutionnelle, exposant les entités publiques à des risques juridiques et financiers majeurs.

C'est pour pallier cette vulnérabilité structurelle qu'a été promulgué le décret exécutif n° 26-270 du 2 août 2026, portant création, missions et organisation de la Direction générale de l'arbitrage international (DGAI).

Placée sous l'autorité directe du Premier ministre ou du chef du gouvernement, cette nouvelle entité a pour vocation de centraliser, prévenir et gérer les différends internationaux relatifs à l'investissement et au commerce impliquant l'État et ses démembrements.

Toutefois, la création de cet organe étatique spécialisé ne saurait occulter le rôle du professionnel du droit par excellence : l'avocat. La loi n° 13-07 du 29 octobre 2013 portant organisation de la profession d'avocat consacre ce dernier comme un acteur indépendant, concourant à l'œuvre de justice et bénéficiant de la représentation et de la défense.

Dès lors, il convient de s'interroger : dans quelle mesure l'institutionnalisation de la gestion du contentieux arbitral par la DGAI redéfinit-elle le rôle, les prérogatives et les obligations de l'avocat dans la défense des intérêts de l'État ?

L'analyse juridique combinée du décret exécutif n° 26-270 et de la loi n° 13-07 révèle que si la création de la DGAI consacre l'avocat en tant que partenaire stratégique institutionnalisé (I), cette collaboration nouvelle confronte l'exercice de la profession aux exigences de son indépendance et de sa déontologie (II).

I. L'AVOCAT, PARTENAIRE STRATÉGIQUE

INSTITUTIONNALISÉ DE LA DGAI

Le décret exécutif n° 26-270 démontre que la DGAI n'a pas vocation à se substituer aux conseils juridiques externes, mais plutôt à structurer leur intervention. L'avocat s'inscrit désormais dans un cadre procédural encadré (A), tout en voyant son rôle préventif et consultatif renforcé (B).

A. LA RATIONALISATION DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT

Le choix des conseils de l'État relevait souvent de la discrétion de chaque département ministériel ou entreprise publique. Le décret exécutif n° 26-270 met fin à cet éparpillement.

L'article 7, alinéa (b) confie à la Sous-direction de l'appui technique et juridique la mission de «tenir et de mettre à jour la liste des cabinets d'avocats et des experts spécialisés» et d'accompagner les organismes publics dans leur désignation.

L'avocat spécialisé en arbitrage international intègre ainsi un vivier institutionnel. Sa désignation répond à une cartographie des compétences gérée par la DGAI. De plus, l'article 8 du même décret, régissant la Direction de l'arbitrage international relatif à l'investissement, dispose que la DGAI est chargée de «désigner les avocats (...) chargés de la défense des intérêts de l'État, de les orienter et d'assurer le suivi de l'exécution des missions qui leur sont confiées».

L'avocat devient ainsi le bras armé de la DGAI devant les instances arbitrales insti-



tutionnelles ou ad hoc. Il agit en vertu d'un mandat précis, où l'État, par le biais de la DGAI, se comporte en client averti, capable d'évaluer la pertinence de la stratégie contentieuse adoptée.

B. L'ÉLARGISSEMENT DU RÔLE CONSULTATIF ET PRÉVENTIF

La mission de l'avocat ne se cantonne pas à la phase contentieuse. La loi n° 13-07 rappelle en son article 5 que l'avocat dispense également des conseils et des consultations juridiques.

Le décret exécutif n° 26-270 fait écho à cette disposition en mettant l'accent sur la prévention. En vertu de l'article 7 relatif à la sous-direction de l'encadrement et de la prévention, la DGAI est chargée de mettre en place des «mécanismes d'alerte précoce» et de réaliser des «audits juridiques préventifs portant sur des projets de contrats».

Dans ce cadre, l'article 3 autorise la Direction générale à «faire appel à des avocats, à des conseillers et à des experts... ». L'avocat est donc appelé à intervenir en amont, lors de la rédaction des clauses compromissaires et des contrats d'État, afin de neutraliser les risques juridiques avant la naissance du différend. Il participe également à la phase précontentieuse, sous l'égide de la Sous-direction des pré-arbitrages visée à l'article 8, notamment dans la formulation des réponses aux offres de règlement amiable.

II. LES DÉFIS DÉONTOLOGIQUES ET PRATIQUES DE LA COLLABORATION ÉTAT-AVOCAT

Si la synergie entre la DGAI et les avocats est juridiquement encadrée, elle met en exergue une tension conceptuelle entre les prérogatives de contrôle de l'administration et les principes cardinaux de la profession d'avocat, notamment l'indépendance (A) et la gestion stricte du secret professionnel et des conflits d'intérêts (B).

A. L'INDÉPENDANCE DE L'AVOCAT FACE AUX POUVOIRS DE LA DGAI

Le décret exécutif n° 26-270 insiste, en son article 8 alinéas b et c, sur le pouvoir de la DGAI d'«orienter» les avocats et d'«assurer le suivi» de leurs missions. Cette terminologie administrative pourrait laisser supposer un lien de subordination de fait.

Or, la loi n° 13-07 dispose de manière univoque, en son article 2, que l'avocat exerce une profession «libérale et indépendante». Ce principe est consolidé par l'article 88 du règlement intérieur de la profession, prévoyant que «l'avocat n'obéit qu'à sa conscience et à la loi. Il est seul maître de présenter la cause comme il le juge utile et convenable au soutien des intérêts qu'il défend».

Il en résulte que la DGAI, bien qu'elle définisse les «axes majeurs de la politique nationale en matière d'arbitrage» et valide la stratégie globale de défense, ne peut s'immiscer dans la technique de plaidoirie ou contraindre l'avocat à adopter un argumentaire contraire à sa conviction juridique. L'avocat conserve la maîtrise de l'argumentation.

La relation doit donc s'articuler autour d'une concertation permanente, où la DGAI fournit les données factuelles et les orientations politiques, tandis que l'avocat traduit ces éléments en moyens de droit.

B. L'IMPÉRATIF DU SECRET PROFESSIONNEL ET LA PROHIBITION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le contentieux de l'État implique l'accès à des documents classifiés, des contrats stratégiques et des informations touchant à la souveraineté économique. L'article 14 de la loi n°13-07 impose le secret de l'instruction, et l'article 90 du règlement intérieur qualifie le secret professionnel d'«absolu et d'ordre public». L'avocat mandaté par la DGAI est tenu à une obligation de confidentialité renforcée, dont la violation constitue une faute profes-

sionnelle grave. Par ailleurs, la centralisation opérée par la DGAI rend la question des conflits d'intérêts particulièrement sensible. L'article 15 de la loi n°13-07 interdit à l'avocat de représenter des intérêts opposés. Un cabinet d'avocats inscrit sur la liste de la DGAI devra mettre en place des procédures internes pour s'assurer qu'il ne conseille pas, par ailleurs, des investisseurs étrangers susceptibles d'engager des procédures contre l'État algérien ou ses démembrements. La DGAI, en tant que vigie, aura la charge de vérifier l'absence de tels conflits avant toute désignation.

CONCLUSION

L'avènement de la Direction générale de l'arbitrage international marque une rupture dans la gestion du contentieux de l'État algérien. L'État abandonne la posture de la défense réactive pour adopter une stratégie proactive et centralisée. Dans ce nouveau paradigme, l'avocat ne perd pas son statut. Il le sublime en devenant un maillon principal d'une chaîne de défense institutionnelle.

Toutefois, l'efficacité de cette réforme reposera sur la capacité des barreaux algériens à développer une expertise de pointe en arbitrage international. La loi n° 13-07 fait obligation à l'avocat de se perfectionner de manière continue. Il appartient désormais aux instances ordinales d'accompagner cette mutation étatique par des formations spécialisées afin que la liste des experts tenue par la DGAI soit prioritairement pourvue par des compétences nationales, capables de rivaliser avec les firmes internationales dans la défense de la souveraineté économique du pays.

Hamza Bertal, avocat.

Rahima Chelghoum, professeur à la faculté de droit de l'Université d'Alger (1) **Benyoucef Benkhedda**, avocate.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RESSOURCES EN EAU

Les grands chantiers du secteur passés en revue

Le ministre des Ressource en eau, Lounès Bouzegza, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au suivi des grands projets du secteur, notamment les opérations de raccordement à partir des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Plusieurs chantiers structurants sont également au cœur des priorités du département, avec pour objectif d'améliorer durablement l'alimentation en eau potable et de soutenir les futurs pôles industriels.

La rencontre a principalement porté sur l'état d'avancement des projets de raccordement à partir des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, dont la mise en œuvre doit permettre d'acheminer de nouvelles ressources hydriques vers plusieurs wilayas de l'intérieur.

PLUS DE 250 KM DE CONDUITES

Les préparatifs pour le lancement de ces projets portent sur la réalisation d'un vaste réseau de conduites de transfert s'étendant sur plus de 250 km. Trois stations de dessalement sont particulièrement concernées : celles de Tlemcen, Mostaganem et Chlef.

La station de dessalement de Tlemcen doit ainsi contribuer à l'alimentation en eau potable des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda et Naâma.

À partir de la station de Mostaganem, les transferts bénéficieront aux wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt, tandis que la station de Chlef permettra de renforcer l'alimentation de Chlef, Ain Defla, Médéa ainsi que de la partie orientale de Tissemsilt.

Ces opérations constituent un maillon important de la stratégie nationale visant à sécuriser l'alimentation en eau potable, notamment dans les wilayas de l'intérieur, en diversifiant les sources d'approvisionnement et en valorisant les capacités nouvelles de dessalement.



PLUSIEURS PROJETS STRUCTURANTS À DIFFÉRENTS STADES

La réunion a également permis de faire le point sur plusieurs autres projets structurants du secteur.

Concernant le projet Fouka 2, les travaux de raccordement sont achevés et les installations ont été mises en exploitation. Le ministère fait état d'une amélioration notable de l'approvisionnement en eau potable des communes de l'est de la wilaya de Blida.

Pour le projet de Koudiet Eddraouche, les opérations de lavage et de désinfection des conduites se poursuivent en préparation de la mise en service progressive de l'ouvrage, après l'achèvement des dernières opérations techniques.

Le projet Koudiet Asserdoune – Cap Djinet a, pour sa part, franchi une nouvelle étape avec le lancement des procédures d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de raccordement destinés aux wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, M'sila et Médéa.

Dans le Sud, le projet de Tin Zaouatine prévoit l'alimentation de la région en eau

potable à partir de la nappe de Tanezrouft. L'opération doit répondre aux besoins d'une population estimée à 32 815 habitants à l'horizon 2050.

D'autres projets concernent également la wilaya de Sétif, avec notamment l'alimentation de la ville d'El Eulma et des communes du nord-est à partir du barrage de Draâ Diss. Dans les wilayas de Mila et Jijel, le ministère prévoit de renforcer l'alimentation en eau potable de 6 communes de Mila et 2 communes de Jijel à partir du barrage de Tabellout.

L'ASSAINISSEMENT ET LA RÉUTILISATION DES EAUX AU PROGRAMME

Le volet consacré à l'assainissement a également occupé une place importante lors de la réunion. Plusieurs projets de réalisation de stations d'épuration et de systèmes d'assainissement sont en cours dans différentes wilayas, notamment Blida, Tissemsilt et Mila.

Le ministre a insisté, dans ce domaine, sur l'importance d'intégrer la technologie du traitement tertiaire, afin de permettre la réutilisation des eaux usées traitées,

notamment dans les secteurs agricole et industriel.

Cette orientation s'inscrit dans une logique de meilleure valorisation de la ressource hydrique, alors que la disponibilité de l'eau impose de plus en plus de développer des solutions permettant de réutiliser les ressources déjà mobilisées.

«AUCUN RETARD NE SERA TOLÉRÉ»

Cette nouvelle réunion intervient après plusieurs déplacements effectués récemment par le ministre de l'Hydraulique dans différentes wilayas pour inspecter les infrastructures et suivre directement l'avancement des projets relevant de son secteur. Lors de ces visites, le ministre Bouzegza a multiplié les mises en garde contre les retards dans la réalisation des ouvrages. Il a donné des instructions fermes pour que les projets soient achevés dans les délais contractuels, soulignant que les moyens financiers importants mobilisés par l'État pour améliorer l'alimentation des citoyens en eau potable imposent une exécution rigoureuse des programmes. Le ministre a notamment estimé qu'aucune justification ne pouvait être avancée pour expliquer le retard pris par certains projets et a appelé les responsables concernés à accélérer les procédures et à rattraper les délais perdus.

I. Kherrane

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE

L'Algérie, un acteur central

L'Algérie continue de renforcer sa position en tant qu'acteur central dans l'intégration économique africaine, se basant sur une vision fondée sur le renforcement de la connectivité entre les pays du continent, le développement de ses infrastructures et le soutien de la dynamique commerciale, ouvrant ainsi des perspectives plus larges à la souveraineté économique continentale, a relevé un film documentaire diffusé dimanche soir par la Télévision algérienne. Le documentaire, intitulé «Algérie - Afrique... les liens de l'avenir», a mis en lumière le rôle des infrastructures dans le soutien à l'intégration africaine ainsi que les dimensions de la vision algérienne dans ce domaine à travers des projets de connexion terrestre, maritime et aérienne ainsi que la numérisation, qui s'inscrivent dans le cadre d'un système intégré de connectivité africaine visant à créer de nouveaux corridors économiques renforçant la capacité du continent à exploiter de manière optimale ses ressources. Dans le domaine des transports, le conseiller du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargé des transports, Abdelkrim Rezzal a affirmé que l'Algérie avait adopté dès le départ «la doctrine des solutions africaines aux problèmes africains» et fait du développement des infrastructures logistiques et de transport l'un des moyens de soutenir le développement de l'Afrique, qui regorge d'énormes potentialités et ressources. Le documentaire est également revenu sur la volonté de l'Algérie de construire des ponts numériques transsahariens, faisant ainsi du flux de données une partie du processus d'intégration économique du continent, mettant en avant le projet de liaison par fibre optique transsaharienne qui regroupe six pays, à savoir l'Algérie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Tchad, et qui repose sur un axe principal reliant l'Algérie au Nigeria.

BÉCHAR

L'eau au service des grands projets industriels

Lors de la récente visite à Béchar, où il a inspecté plusieurs infrastructures destinées à sécuriser l'approvisionnement en eau de la région, le ministre de l'Hydraulique a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de plusieurs projets. Lors de sa visite dans la zone industrielle de Toumiat, le ministre a suivi l'état d'avancement du projet d'alimentation en eau potable et en eau industrielle de cette future zone d'activité, appelée à accompagner d'importants investissements économiques, notamment le projet de transformation et de valorisation du minerai de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf.

Le dispositif repose sur la mobilisation de plusieurs ressources. Il prévoit notamment le transfert des eaux traitées depuis la station d'épuration de Béchar vers la zone industrielle, sur une distance de 60 km, afin d'assurer les besoins en eau industrielle.

Pour l'eau potable, le projet prévoit l'exploitation de la nappe de Toumiat à

travers la réalisation de dix forages. L'ensemble sera complété par un réservoir d'une capacité de 5 000 m³, ainsi que par les équipements nécessaires au raccordement des forages aux infrastructures de stockage et leur alimentation électrique.

Le système de transfert d'eau d'El Guetrani doit également contribuer au renforcement des approvisionnements et garantir une alimentation régulière de la zone industrielle et des futures installations liées à la valorisation du minerai de fer de Gara Djebilet.

Le ministre a demandé aux responsables du secteur de mobiliser tous les moyens nécessaires afin d'achever ces équipements dans les délais impartis, compte tenu de leur importance pour l'accompagnement des projets industriels structurants.

UN EXCÉDENT D'EAU APRÈS LES GRANDS TRANSFERTS

À la station de pompage n°3, dans la commune de Béni Ounif, le ministre a éga-

lement suivi une présentation consacrée au système de transfert d'eau potable à partir du bassin de captage d'El Guetrani. Lounès Bouzegza a relevé l'amélioration enregistrée ces dernières années dans la situation hydrique de la wilaya de Béchar, attribuée notamment à la réalisation de grands projets de transfert à partir de Boussir et El Guetrani. Selon les données présentées par le ministre, le système de transfert de Boussir 1, d'une capacité de 30 000 mètres cubes par jour, est entré en service durant l'été 2022. Le système d'El Guetrani, doté d'une capacité de 80 000 mètres cubes par jour, a été mis en exploitation en avril 2025. La wilaya a également bénéficié de la réalisation de 7 réservoirs, représentant une capacité totale de stockage de 155 000 mètres cubes. Ces infrastructures ont permis, selon le ministre, de dépasser le déficit qui affectait auparavant la wilaya, avec désormais une amélioration de la production et de la continuité du service public de l'eau potable.

I. K.

ÉNERGIE

Le secteur se prépare pour l'été 2027

Face à une demande en constante progression, les pouvoirs publics misent sur le renforcement des infrastructures et l'efficacité énergétique.

La préparation de la saison estivale 2027 a été au menu d'une réunion restreinte présidée, hier, par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal. Avec ses collaborateurs, Adjal a fait le point sur les préparatifs liés à l'été 2027, en examinant les différentes mesures et procédures pour assurer la préparation du réseau énergétique nationale et améliorer ses capacités pour répondre à la demande croissante en énergie. Durant cette réunion qui a vu la participation de cadres centraux du ministère et de responsables de la Sonelgaz, le ministre a émis une série d'instructions et de directives, soulignant la nécessité de renforcer le suivi étroit des différents projets et dossiers en cours d'étude et d'achèvement, et d'accélérer le rythme de leur mise en œuvre. Il a également insisté sur l'augmentation du niveau de coordination entre les différentes structures et institutions concernées, d'une manière qui garantisse la réalisation des objectifs fixés et renforce l'état de préparation du secteur ainsi que la durabilité de l'approvisionnement énergétique. Même si Sonelgaz, grâce à des marges de sécurité sur le réseau de transport et de production, parvient à répondre à aux demandes exceptionnelles enregistrées en période de fortes tensions, les incidents à répétition survenus cet été devraient servir à anticiper une planification stricte en prévision de la pro-

chaine saison estivale.

2026, UN ÉTÉ SOUS TENSION

Durant cet été 2026, le réseau électrique algérien a fait face à une pression historique en raison de vagues de chaleur intenses, incitant le groupe national Sonelgaz à déployer des plans d'urgence pour sécuriser l'approvisionnement. Les températures dépassant fréquemment les 45°C ont provoqué une utilisation massive des climatiseurs. Le 13 juillet 2026 à 15h30, l'Algérie a enregistré un pic historique de consommation d'électricité de 21 378 mégawatts (MW) le 13 juillet 2026 à 15h30, surpassant le record établi l'année précédente (20 628 mW). Par ailleurs, une panne technique majeure survenue à Biskra a temporairement perturbé l'alimentation de 16 wilayas à la mi-juillet.

UNE DEMANDE EN FORTE PROGRESSION

D'année en année, la demande connaît une forte progression notamment durant la saison estivale. Durant l'été 2024, la demande avoisinait les 19 543 mW. Le 23 juillet 2025, un record de 20 628 mW avait été atteint. Cette année, le pic atteint était de 21 378 mégawatts. Ces chiffres illustrent parfaitement l'accélération de la demande. La hausse annuelle est de près de 1 000 MW, ce qui revient à construire chaque année une centrale électrique supplémentaire, représentant un investissement estimé à près de un milliard de dollars.

DIVERSIFIER LE MIX ÉNERGÉTIQUE

Le plan de Sonelgaz ne repose pas uniquement sur l'augmentation de la production. Le groupe poursuit également le déve-



loppement des infrastructures de transport et de distribution de l'électricité, tout en intensifiant les opérations de maintenance préventive. Le programme national vise l'extension du réseau électrique de transport à 34 000 km d'ici à 2027. L'Algérie mise, par ailleurs, sur un développement massif des énergies renouvelables pour développer un mix énergétique, combinant énergies renouvelables et énergies fossiles. Avec plus de 3 000 heures d'ensoleillement par an, le pays dispose d'un potentiel solaire immense. Le déploiement s'inscrit dans un plan visant à atteindre 15 000 mW d'énergie solaire à l'horizon 2035. Selon les responsables du groupe Sonelgaz, 1 010 mW d'énergies renouvelables seront mis en service en 2026. À ce jour, 788 mW de nouvelles capacités ont déjà été réception-

nés, dont 420 mW d'énergie solaire, dans le cadre du programme national de 3 200 mW photovoltaïques.

MAÎTRISE DE LA DEMANDE

Au-delà du renforcement de l'offre, les autorités insistent sur la maîtrise de la demande. L'information et la sensibilisation constituent des leviers essentiels pour encourager l'adoption de gestes simples susceptibles de réduire significativement la consommation nationale. A ce titre, les autorités et le ministère de l'Energie appellent régulièrement les citoyens à adopter des gestes d'économie d'énergie (notamment en réglant les climatiseurs entre 25°C et 26°C) pour préserver l'équilibre du réseau électrique.

S. Smati

TRANSPORT MARITIME

Une nouvelle ligne vers l'Italie

Une nouvelle ligne maritime reliant le port d'Annaba au port de Civitavecchia (Rome) est entrée en service afin de renforcer la liaison maritime entre l'Algérie et l'Italie et de faciliter les déplacements des citoyens et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Le navire de la traversée inaugurale de cette ligne a accosté, dimanche, au port d'Annaba, avec à son bord des voyageurs issus de la communauté nationale établie en Italie, précise le communiqué. L'accueil des voyageurs

et le traitement des véhicules à leur arrivée au port se sont déroulés dans de bonnes conditions, en coordination avec les différents services, notamment la police des frontières maritimes, les Douanes et l'administration du port, garantissant ainsi la fluidité des procédures et la rapidité du traitement, tout en assurant le confort des voyageurs, ajoute la même source. Deux traversées hebdomadaires sont programmées sur cette ligne, dans le cadre du renforcement de l'offre de transport maritime entre l'Algérie et l'Italie afin de répondre à la demande croissante sur ce mode de transport, notam-

ment durant la période de déplacement de la diaspora. Selon le programme annoncé, outre la traversée inaugurale du 9 août, 4 autres traversées sont prévues durant ce mois (19, 23, 26 et 30 août) et 4 traversées sont programmées pour le mois de septembre (2, 6, 9 et 13 septembre). L'ouverture de cette ligne intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à faciliter les déplacements des citoyens et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger et à renforcer le réseau de transport maritime.

FEUX DE FORÊT

Indemnisation des victimes avant fin août

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion de la commission intersectorielle chargée de l'examen des dossiers d'indemnisation des sinistrés des incendies de forêt, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à parachever l'opération d'indemnisation des sinistrés avant la fin du mois d'août en cours, indique un communiqué du ministère. Les travaux de cette commission s'inscrivent dans le cadre du «parachèvement du processus de prise en charge des citoyens sinistrés, après que les commissions locales, sous la supervision des

walis, aient procédé à des opérations de terrain ayant englobé le recensement, le dénombrement et le constat effectif des dégâts enregistrés, selon une approche fondée sur la précision, l'objectivité et la transparence», étant donné que «les résultats obtenus constituent la base sur laquelle reposent l'examen des dossiers et la détermination des indemnisations dues». Dans ce cadre, Sayoud a affirmé que l'opération de prise en charge «englobe les différents dégâts établis lors des opérations de constat et de recensement aussi bien des logements, des biens, des biens mobiliers, des récoltes agricoles, des arbres fruitiers, du cheptel que d'autres dommages enregistrés», soulignant que l'importance de cette démarche «dépassé le traitement administratif des dossiers pour constituer une réponse aux préoccupations des citoyens dont les biens et les moyens de subsistance ont été touchés, tout en les aidant à

recouvrer leurs conditions de vie et leurs activités dans les plus brefs délais». Le ministre a, en outre, instruit «l'examen des dossiers et de parachever les procédures, tout en veillant à ce que la célérité ne soit pas au détriment de la précision et de la probité et que les données communiquées puissent refléter la réalité des dégâts». Il a également mis l'accent sur la nécessité que «l'opération d'indemnisation repose sur l'objectivité, l'équité, la justice et la transparence, afin de garantir l'obtention par chaque sinistré de son droit, en toute équité et en toute transparence». Sayoud a appelé à «redoubler d'efforts et à renforcer la coordination et le suivi quotidien et à travailler dans un esprit d'équipe avec le plus haut degré de coordination et de vigilance, dans le but de parachever différentes procédures d'indemnisation, dans les délais impartis et de finaliser l'indemnisation de tous les sinistrés, avant fin août 2026».

EN PRÉVISION DE MAWLID ENNABAOU

Le poulet congelé à 350 DA

L'opération de déstockage du poulet congelé disponible au niveau des points de vente relevant des entreprises du Groupe des industries agroalimentaires et logistiques Agrolog a été lancée depuis hier, à l'échelle nationale, au prix de 350 DA/kg, en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a indiqué un communiqué du groupe. Agrolog a précisé que des points de vente relevant de l'Office national des aliments de bétail (ONAB) seront ouverts au niveau des pôles Est, Centre et Ouest, ainsi que ceux de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa), à travers les différentes régions du pays, afin de permettre aux citoyens d'acquérir du poulet congelé à des «prix compétitifs et réduits». Cette opération s'inscrit dans le cadre de «la contribution des entreprises publiques relevant du groupe à assurer la disponibilité du produit, à participer à la régulation du marché et à limiter la hausse des prix, outre la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment durant les périodes marquées par une hausse de la demande sur les viandes blanches», souligne le communiqué. Elle intervient également pour mettre en exergue la volonté du groupe et de ses entreprises de contribuer activement à garantir la continuité de l'approvisionnement et à mettre à la disposition des citoyens les produits de large consommation à des prix étudiés, ajoute la même source.

GROUPE SERPORT
Ali Boulaâras prend les commandes



Ali Boulaâras Ali a été installé, lundi, dans ses fonctions de nouveau Président-Directeur Général du Groupe des Services Portuaires « Serport », en remplacement de. Riadh Hadjal. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ainsi que du Directeur général de la Marine marchande et des Ports, en application des instructions de Saïd Sayoud. À cette occasion, le Secrétaire général a appelé le nouveau PDG à poursuivre les efforts en matière d'efficacité et de performance, tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs du secteur portuaire. Il a souligné l'importance d'améliorer la qualité des services et de consolider la compétitivité des ports algériens au service de l'économie nationale. Il a enfin adressé à Ali Boulaâras ses vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions, exprimant sa confiance en sa capacité, avec l'appui des cadres et des compétences de Serport, à relever les défis et à concrétiser les objectifs fixés.

PÉTROLE
Le Brent reprend de la hauteur



Les cours du pétrole montent, hier, sur fond d'incertitudes persistantes au Moyen-Orient où Téhéran durcit le ton face à Washington concernant la réouverture du détroit d'Ormuz, tandis que les Bourses asiatiques grimpent de concert dans le sillage de Wall Street. Peu avant 06h00, le cours du baril de WTIWTI gagnait 1,11% à 79,05 dollars. Celui du baril de Brent s'appréciait de 0,99% à 84,38 dollars.

OR, BIJOUTERIE ET MÉTAUX PRÉCIEUX
Le grand ménage fiscal



Régularisation des ouvrages non poinçonnés, traçabilité accrue et contrôles fiscaux renforcés : les autorités veulent assainir le marché, réduire l'informel et mobiliser de nouvelles recettes pour le Trésor.

Face au déficit budgétaire et à l'augmentation des dépenses publiques, le gouvernement poursuit sa recherche de nouvelles ressources pour le Trésor. Après plusieurs mesures de régularisation fiscale et l'émission, pour la première fois, de sukuk islamiques, les autorités s'attaquent désormais au secteur de l'or, de la bijouterie et des métaux précieux. L'objectif est double : élargir l'assiette fiscale et renforcer la lutte contre la fraude, le commerce informel, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ainsi, la Direction générale des impôts (DGI), relevant du ministère des Finances, a renforcé le contrôle des activités liées aux métaux précieux à travers de nouvelles instructions adressées à ses services. Le dispositif prévoit notamment la régularisation des ouvrages en or, en argent et en platine qui ne sont pas encore poinçonnés et qui sont détenus par les fabricants, artisans et bijoutiers. Cette régularisation reste toutefois conditionnée au respect des titres légaux. Les stocks concernés pourront ainsi être régularisés et soumis au poinçonnage officiel, sans que leurs détenteurs ne soient exposés aux sanctions normalement applicables aux produits non déclarés. Cette

opération s'accompagne d'un durcissement des conditions d'exercice de l'activité et d'un renforcement des contrôles fiscaux. Le délai fixé pour procéder à la régularisation court jusqu'au 31 décembre 2026. Une prolongation de trois mois pourrait toutefois être accordée sur décision du ministre des Finances.

INTÉGRER L'INFORMEL DANS LE CIRCUIT OFFICIEL
À travers cette opération, les pouvoirs publics cherchent également à intégrer une partie des activités liées à l'or et aux métaux précieux qui échappent encore au contrôle fiscal. L'enjeu est notamment d'identifier les produits dont l'origine n'est pas clairement établie et d'écarter du marché ceux qui ne répondent pas aux normes réglementaires en matière de titre et de poinçonnage. Les autorités entendent ainsi assainir le marché et renforcer la protection des consommateurs. Le secteur de l'or constitue en effet une activité particulièrement sensible en raison de la valeur élevée des marchandises et du volume important des transactions réalisées en espèces.

DES RÈGLES PLUS STRICTES POUR LES OPÉRATEURS
L'exercice des activités de fabrication et de commercialisation des métaux précieux demeure soumis à une autorisation préalable de l'administration fiscale. Celle-ci tient notamment compte de l'aptitude professionnelle et de l'intégrité des opérateurs. En attendant l'entrée en vigueur de nouveaux textes réglementaires, les procédures actuellement en vigueur restent

applicables. Les professionnels du secteur devront par ailleurs tenir un registre détaillé de leurs opérations et conserver les pièces justificatives pendant une période de cinq ans. Ces documents devront pouvoir être présentés à tout moment aux services fiscaux en cas de contrôle. Le nouveau dispositif vise également à renforcer la traçabilité des métaux précieux tout au long de la chaîne, depuis leur fabrication ou leur importation jusqu'à leur commercialisation. L'administration pourra ainsi mieux vérifier l'origine des produits, contrôler les mouvements de marchandises et comparer les déclarations fiscales avec l'activité réelle des opérateurs. **ÉLARGIR L'ASSIETTE FISCALE**
Le renforcement du contrôle du marché de l'or s'inscrit dans une stratégie de mobilisation de nouvelles ressources pour les finances publiques, alors que les revalorisations salariales, l'augmentation du SNMG, des pensions et de l'allocation chômage accentuent les pressions sur le budget. Dans ce contexte, le gouvernement cherche à diversifier ses recettes en s'appuyant sur les revenus des hydrocarbures, les régularisations fiscales et l'élargissement de l'assiette imposable. Le secteur de l'or constitue à cet égard un gisement fiscal important, compte tenu de la valeur des transactions et du poids des paiements en espèces. Au-delà de l'objectif budgétaire, le dispositif vise également à réduire l'informel, renforcer la transparence et la traçabilité des métaux précieux et prévenir les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

R.E.

COMMERCE
Les préoccupations des opérateurs en ligne

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dimanche, dans un communiqué, le lancement, à partir d'aujourd'hui, d'une plateforme électronique dédiée au traitement à distance des préoccupations des opérateurs économiques. Le lancement de cette plateforme, accessible à partir du 11 août via le site officiel du ministère, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à accélérer le processus de transformation numérique et de modernisation de l'administration, à numériser les services et à renforcer le recours aux solutions

numériques dans la gestion des dossiers liés à l'activité économique, ainsi qu'à rapprocher l'administration des opérateurs économiques, précise la même source. La plateforme permet aux opérateurs économiques de déposer leurs préoccupations et de suivre à distance l'état d'avancement de leur traitement, sans avoir à se déplacer au siège du ministère ou auprès de ses services centraux. Elle contribue ainsi à économiser du temps et des efforts et à simplifier les procédures. Le ministère précise que, lorsque la nature de la préoccupation ou du dossier l'exige, ses services invitent l'opérateur

économique à se présenter afin de compléter les informations ou de fournir les éclaircissements et les documents nécessaires. La plateforme électronique comprend des espaces dédiés à la réception et au traitement des préoccupations des opérateurs économiques relatives aux différentes plateformes numériques relevant du ministère, notamment celles liées à la plateforme numérique d'importation des matières premières et des équipements destinés à la fabrication, ainsi qu'à la plateforme numérique de suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières, des marchan-

dises et des biens destinés à la revente en l'état. De surcroît, la plateforme assure le traitement des préoccupations relatives à la plateforme numérique consacrée à la gestion et au suivi des opérations d'importation des services, à la plateforme numérique de gestion du Fonds spécial de promotion des exportations, ainsi qu'à la plateforme numérique dédiée aux exportations, précise le communiqué. La plateforme électronique de traitement des préoccupations des opérateurs économiques constitue ainsi la cinquième plateforme numérique lancée par le ministère au cours de cette année.

INFIRMIÈRE ÉGORGÉE À BARAKI

La Cour suprême accepte la rétractation après le rejet du pourvoi

Nouveau rebondissement dans l'affaire du meurtre de l'infirmière G. Zoubida, sauvagement égorgée à Baraki en août 2022. Après avoir rejeté le pourvoi en cassation introduit dans cette affaire, les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont finalement accepté la rétractation déposée par le collectif des avocats de la défense.

Par Redouane Hannachi

Les juges ont relevé des irrégularités concernant la procédure suivie par le tribunal criminel d'Alger de deuxième instance, estimant notamment que certains textes de loi relatifs aux poursuites engagées contre le condamné n'avaient pas été respectés au cours de l'instruction. Ils ont également considéré que les questions posées lors des débats n'avaient pas été suffisamment spécifiées. Cette décision ouvre ainsi une nouvelle étape dans une affaire qui avait profondément marqué les habitants de la cité des 500-Logements à Baraki.

UNE VICTIME SURPRISE SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL

Les faits remontent au 11 août 2022. G. Zoubida, une jeune infirmière qui s'apprêtait à rejoindre son lieu de travail dans un établissement hospitalier de la capitale, avait été surprise par derrière par son



agresseur. Selon les éléments retenus au cours de l'enquête, l'homme l'avait attaquée avec un couteau et lui avait tranché la gorge, ne lui laissant aucune chance de se défendre. Après son forfait, il s'était emparé du sac de la victime avant de regagner son domicile, abandonnant la jeune femme grièvement blessée sur les lieux. Alertés, les policiers de la sûreté de daïra de Baraki, accompagnés des éléments de la police scientifique, s'étaient rendus sur place. Ils avaient découvert le corps de la victime gisant dans une mare de sang. Les enquêteurs avaient rapidement orienté leurs investigations vers le domicile familial du suspect, où celui-ci avait été interpellé. Parallèlement, les techniciens de la police scientifique avaient procédé aux constatations et à la

collecte des indices susceptibles d'étayer l'enquête.

UN MOBILE RESTÉ MYSTÉRIeux

Lors de son interrogatoire, le mis en cause, identifié par les initiales C.A., aurait tenté de faire croire aux enquêteurs qu'il ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales au moment des faits. Le mobile du crime est toutefois resté l'une des principales zones d'ombre de cette affaire. Lors de son procès, le mis en cause avait reconnu les faits sans fournir d'explication convaincante sur les raisons qui l'auraient poussé à s'en prendre à la jeune infirmière. Son attitude durant les audiences avait également marqué les personnes présentes. Interrogé par la présidente du tribunal et le représentant du parquet gé-

ral, il avait répondu avec sang-froid, sans manifester, selon les éléments rapportés lors du procès, de remords apparents.

LA PEINE CAPITALE REQUISE

Lors du procès, le procureur général avait requis la peine capitale, considérant que les éléments matériels et légaux réunis au dossier établissaient les accusations d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, ainsi que de vol. Le représentant du parquet avait notamment estimé que le fait de s'être muni d'un couteau avant de s'en prendre à la victime démontrait l'existence d'une intention criminelle. «Le bourreau a commis l'irréparable en s'attaquant à une femme sans défense», avait déclaré le représentant du ministère public, estimant que l'accusé ne méritait «ni clémence ni indulgence». La défense avait, pour sa part, plaidé en faveur d'une prise en charge psychiatrique de son client, le présentant comme potentiellement dangereux. L'avocat avait également demandé qu'il soit placé à l'écart des autres détenus en cas de condamnation à une peine perpétuelle. À l'issue des délibérations, le tribunal criminel avait condamné C.A. à la peine de mort, après avoir retenu sa culpabilité sur les différents chefs d'accusation. Les parents de la victime, qui ne s'étaient pas constitués parties civiles lors du procès afin de réclamer une réparation matérielle pour le préjudice moral subi, conservent toutefois la possibilité d'engager une procédure au civil. La décision de la Cour suprême constitue désormais un nouveau tournant judiciaire dans cette affaire, dont les suites pourraient conduire à un nouvel examen du dossier.

R. H.

AFFAIRE BENHALIMA MOHAMED AZZOUZ

Le pourvoi du parquet examiné en décembre

La chambre criminelle de la Cour suprême examinera en décembre prochain le pourvoi en cassation introduit par le procureur général contre la décision rendue en appel en faveur de Mohamed Azzouz Benhalima et de Mohamed Abdellah. Le parquet conteste notamment l'application des circonstances atténuantes dont ont bénéficié les deux condamnés. Il estime que leur situation ne justifiait pas une telle réduction des peines prononcées à leur rencontre.

LES PEINES RÉDUITES DE CINQ À DEUX ANS

Le procès en appel des deux prévenus s'était finalement tenu le 13 avril dernier, après plusieurs reports. À l'ouverture de l'audience, les accusés avaient demandé un nouveau renvoi, faisant valoir qu'ils n'étaient pas en état d'être jugés. La présidente du tribunal criminel d'Alger de deuxième instance, Mme Naima Dahmani, avait toutefois décidé de maintenir l'audience. À l'issue des débats et des délibérations, le tribunal criminel avait retenu contre les deux prévenus un seul chef d'accusation, celui d'atteinte à l'intégrité du territoire national. Ils ont, en revanche, été blanchis des accusations relatives à leur appartenance aux deux mouvements classés terroristes, le Rachad et le MAK. Le tribunal leur avait accordé de larges circonstances atténuantes, ramenant ainsi leurs peines de cinq ans de prison ferme, prononcées en première instance, à deux ans

de prison ferme. Les deux hommes ont également nié toute relation avec Mohamed Zitout et Amir Boukhars, dit « Amir DZ », tous deux recherchés par les autorités algériennes.

DIX ANS DE PRISON REQUIS

Lors de son réquisitoire, le procureur général avait requis dix ans de prison ferme contre les deux prévenus. Il avait estimé que les éléments matériels et légaux versés au dossier établissaient les accusations retenues, notamment en ce qui concerne l'intention de rejoindre les organisations mises en cause. La défense avait, de son côté, plaidé l'acquittement des deux accusés. La même affaire concernait également une vingtaine d'autres prévenus, non détenus. Des peines allant d'un an de prison ferme à un an de prison avec sursis avaient été prononcées à leur rencontre pour atteinte à l'intégrité du territoire national, alors que le parquet avait requis sept ans de prison ferme.

UNE AFFAIRE REMONTANT À 2025

Pour rappel, le tribunal criminel de première instance de Dar El-Beïda avait condamné, le 15 mai 2025, Mohamed Abdellah et Mohamed Azzouz Benhalima à cinq ans de prison ferme pour plusieurs chefs d'accusation, notamment l'adhésion à un groupe subversif visant la sécurité de l'État et l'unité nationale. D'autres accusés avaient écopé de trois ans de prison ferme,



tandis que certains avaient été condamnés à un an de prison avec sursis. Trois prévenus avaient, pour leur part, été acquittés. L'affaire concernait également Mohamed Zitout et Amir Boukhars, dit « Amir DZ », ainsi que d'autres accusés poursuivis pour des faits liés notamment à «l'adhésion à un groupe subversif ciblant la sécurité de l'État et l'unité nationale», au «complot visant à inciter les citoyens contre le pouvoir» et au financement de personnes en Algérie et à l'étranger en vue de commettre des actes portant atteinte à la sécurité de

l'État et à la stabilité de ses institutions. Le même tribunal avait condamné par contumace Mohamed Zitout et Amir Boukhars à 20 ans de prison ferme, tout en confirmant les mandats d'arrêt internationaux délivrés à leur rencontre. Le pourvoi introduit par le parquet sera donc au centre de l'examen de la chambre criminelle de la Cour suprême en décembre prochain. Les magistrats devront notamment se prononcer sur la légalité de l'application des circonstances atténuantes accordées aux deux condamnés en appel.

R. H.

FEUX DE FORÊT
39 incendies maîtrisés



La Protection civile a fait état hier de 42 incendies de couvert végétal, de meules de foin et de palmeraies enregistrés au cours des dernières 24 heures. Selon le bilan communiqué par l'institution, 39 incendies ont été complètement maîtrisés par les équipes d'intervention, tandis que trois foyers restent toujours en cours dans les wilayas de Jijel, Sétif et Médéa. À Jijel, un incendie de forêt s'est déclaré dans la commune de Texenna, au lieu-dit Sandouh. Les opérations d'intervention se poursuivent afin de venir à bout des flammes. Dans la wilaya de Sétif, un incendie de forêt enregistré dans la commune de Djemila, au lieu-dit Thrija, demeure également en cours. Les équipes de la Protection civile poursuivent leurs opérations sur le terrain. Le troisième incendie encore actif est signalé dans la wilaya de Médéa, selon le bilan de la Protection civile, qui précise que les opérations d'extinction se poursuivent.

ONZE PERSONNES
INCOMMODÉES PAR LES FUMÉES

Onze personnes ont été incommodées par des difficultés respiratoires à la suite d'un incendie qui s'est déclaré hier dans une cage d'escalier d'un immeuble d'habitation à Zeralda, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Les victimes, souffrant de difficultés respiratoires, ont été secourues sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Selon la même source, l'incendie s'est déclaré au niveau de compteurs électriques à l'intérieur d'un immeuble d'habitation situé dans la commune de Zeralda. Les équipes de la Protection civile sont intervenues à 20h37 pour maîtriser le sinistre et porter secours aux personnes affectées. Pour cette intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé deux camions d'incendie et deux ambulances.

HADJ 2027

Les préparatifs commencent



L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a tenu, au siège du consulat général d'Algérie à Djeddah, une rencontre d'orientation avec les représentants des agences de tourisme et de voyages algériennes habilitées à organiser la saison du hadj 1448H/2027, afin de finaliser les contrats pour les quotas attribués à chaque agence, a indiqué hier, un communiqué de l'Office. Présidée par le Directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, cette rencontre a été consacrée à «la présentation d'orientations et d'instructions relatives au cadre et aux règles de travail de la délégation préparatoire, en coordination avec les représentants des agences de tourisme, afin de finaliser les contrats pour les quotas attribués à chaque agence et de garantir une préparation optimale de la saison du hadj», précise le communiqué. Cette rencontre s'est déroulée en présence du consul général, Mohamed El Habib Zahana, et des membres de la délégation préparatoire multisectorielle.

FESTIVALS NATIONAUX DE LA JEUNESSE «AUTOMNE 2026»
Ouverture des inscriptions

Ces festivals offrent aux jeunes talentueux et créatifs l'opportunité de participer à des manifestations nationales alliant art, musique, création de contenu et sport de loisirs.

Le ministère de la Jeunesse a annoncé l'ouverture des inscriptions pour participer aux festivals nationaux de la jeunesse «Automne 2026», dans le but de découvrir les talents et de renforcer les échanges entre jeunes issus des différentes wilayas du pays, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Ces nouveaux festivals nationaux s'inscrivent dans le cadre de «la poursuite par le ministère de la Jeunesse de la concrétisation du programme national dédié aux jeunes, en tant qu'espaces nationaux d'expression et d'innovation». Le programme prévoit cinq manifestations, à savoir le concours national de l'animateur créatif du micro



d'or dans la wilaya de Blida, du 31 août au 4 septembre 2026, le festival national des fanfares de jeunes dans la wilaya d'Aïn Defla, du 10 au 14 septembre 2026, le festival national des créateurs de contenu dans la wilaya de Tlemcen, du 12 au 16 septembre 2026, le festival national de la musique et de la chanson moderne pour jeunes dans la wilaya d'Oran, du 12 au 16 septembre 2026 et le festival national du sport de loisirs pour jeunes dans la wilaya de

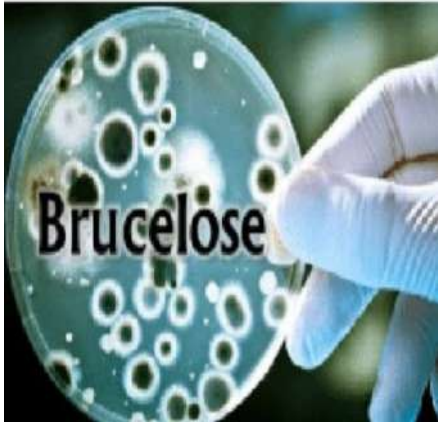


Chlef, du 16 au 20 septembre 2026, souligne la même source. Ces festivals «offrent aux jeunes talentueux et créatifs l'opportunité de participer à des manifestations nationales alliant art, musique, création de contenu et sport de loisirs, permettant ainsi de découvrir les jeunes énergies, d'encourager les initiatives et les talents et de garantir des espaces dédiés à l'enseignement, à l'échange et à la concurrence positive», ajoute le communiqué. Dans ce

contexte, le ministère a indiqué que l'inscription pour la participation à ces événements se fait exclusivement via la plateforme numérique Mahrajani via le lien: <https://festival.mjeunesse.gov.dz/>. Les directions de la jeunesse, à travers les différentes wilayas, se chargeront à la fin des inscriptions, de «l'examen des dossiers et de la sélection des candidats habilités à représenter leurs wilayas dans ces festivals nationaux».

ALERTE SANITAIRE À TIZI-OUZOU
Un cas de brucellose humaine détecté

Un cas de brucellose humaine a été confirmé dans la commune de Bouzeguène, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ravivant les craintes d'une propagation de cette zoonose dans la région. Face au risque sanitaire, le bureau d'hygiène communal hausse le ton et impose une série de mesures strictes aux éleveurs comme aux consommateurs. La vigilance est de mise dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Après plusieurs cas d'infection constatés dans des étables en mars 2025, la brucellose franchit une nouvelle étape critique avec la confirmation d'un cas humain à Bouzeguène, à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu. C'est le bureau d'hygiène de l'Assemblée populaire communale (APC) qui a tiré la sonnette d'alarme. Par le biais d'un avis communal promulgué ce 9 août, les autorités locales tentent de stopper net la chaîne de transmission de cette



maladie bactérienne infectieuse qui touche principalement le cheptel bovin. Pour éviter une épidémie, l'APC de Bouzeguène interpelle directement les citoyens et les

professionnels de la filière lait. La transmission de la brucellose à l'homme survient principalement par l'ingestion d'aliments contaminés ou par contact direct avec des animaux porteurs, les services sanitaires insistent sur le respect rigoureux des consignes. Bien que la vaccination du cheptel contre la brucellose existe depuis 1995, la résurgence périodique de cette zoonose rappelle la fragilité du contexte sanitaire animal. En publiant cette alerte, le bureau d'hygiène de Bouzeguène espère inciter les municipalités voisines à engager une campagne proactive de sensibilisation. L'objectif des autorités est d'éviter à tout prix la répétition de crises sanitaires majeures, à l'image de l'épidémie de fièvre aphteuse qui avait durement frappé et décimé de nombreuses exploitations de la région en 2024.

MÉTÉO
Des températures caniculaires

L'Office national de la météorologie a, dans un Bulletin météo spécial (BMS), émis hier, annoncé des températures record pouvant atteindre 45 °C, ainsi que de fortes pluies dans plusieurs wilayas. L'ONM met en garde contre une vague de chaleur avec des températures comprises entre 40 °C et 42 °C dans les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf. La validité de cette alerte se poursuivra jusqu'à aujourd'hui. Le bulletin fait également état d'une alerte concernant une forte vague de chaleur dans les wilayas de Chlef, Relizane et Aïn Defla, où les températures maximales varient entre 44 °C et 45 °C. Cette alerte restera en vigueur jus-

qu'à aujourd'hui.

DES PLUIES ORAGEUSES
ATTENDUES DANS 31 WILAYAS

Par ailleurs, l'Office a mis en garde contre des pluies orageuses dans les wilayas de Sidi Bel Abbès, Tissemsilt, Timimoune, In Guezzam, Laghouat, Bordj Bou Arreridj, Ghardaïa, Béni Abbès et M'Sila. L'alerte concerne également les wilayas de Tiaret, Tamanrasset, In Salah, Tizi-Ouzou, Batna, Tindouf, Sétif, Djelfa, Tlemcen, El Menia, El Bayadh, Médéa, Biskra, Adrar, Saïda, Naâma, Boumerdès, Bouira, Mascara, Ouled Djellal, Blida et Béchar. La validité du bulletin s'étend de

15h00 à 3h00 du matin.



GUERRE RUSSO-UKRAINIENNE

Kiev lance une attaque meurtrière

Au moins 13 personnes ont perdu la vie dans une attaque ukrainienne de drones dans le centre de la Russie, loin de la ligne de front.



Treize personnes ont été tuées lundi au Tatarstan, dans le centre de la Russie, dans l'une des attaques les plus meurtrières survenues sur le territoire russe depuis le début de l'offensive de Moscou contre l'Ukraine en 2022. Cette attaque « massive », menée à la fois « contre des sites industriels comme civils » selon les autorités locales, a visé la ville industrielle de Nijnekamsk, située à plus d'un millier de kilomètres de la frontière ukrainienne. Selon des informations disponibles vers 10h heure belge, « 13 personnes ont été tuées, dont un enfant », ont indiqué les autorités du Tatarstan dans un communiqué. Une quarantaine d'autres ont été blessées, selon la même source. Une journée de deuil lundi au Tatarstan a été déclarée par le dirigeant local Roustam Minnikhanov. Pour sa

part, le Comité d'enquête russe, chargé des principales investigations dans le pays, a annoncé l'ouverture d'une enquête pour « attentat ». « Selon les enquêteurs, les forces armées ukrainiennes ont visé avec des drones un secteur résidentiel, ainsi que des sites industriels à Nijnekamsk », a indiqué le Comité dans un communiqué.

«CAPITALE PÉTROCHIMIQUE»
Ville d'environ 240.000 habitants, Nijnekamsk, souvent surnommée la « capitale pétrochimique » du Tatarstan, abrite notamment des raffineries pétrolières et une importante usine pétrochimique. Nijnekamsk avait déjà été frappée par des drones ukrainiens le 12 juin, l'état-major ukrainien ayant alors affirmé y avoir visé deux raffineries pétrolières. L'attaque avait fait quatre blessés et provoqué l'an-

nulation des célébrations locales à l'occasion de la Journée de la Russie, un jour férié national. Dans la nuit de dimanche à lundi, la Russie a abattu au total 456 drones ukrainiens au-dessus d'une quinzaine de ses régions et de la Crimée annexée, selon un communiqué du ministère de la Défense. Dans la région de Belgorod, frontalière de l'Ukraine, une femme a été tuée à la suite d'une attaque de drone ayant visé une maison dans la localité de Novaïa Tavoïjanka, ont indiqué les autorités locales.

**UN «TIR D'ARTILLERIE MASSIF»
RUSSE**

En Ukraine, cinq personnes ont été tuées dans la région de Kharkiv (nord-est) dans un « tir d'artillerie massif » russe sur une zone résidentielle d'un village dans le district de Tchougouïv, a indiqué sur Telegram le bureau du procureur général, qui a diffusé des images de maisons détruites. Une personne a aussi été tuée à Kherson (sud) dans une attaque de drone sur un taxi, selon le gouverneur régional Iaroslav Chanko. Plus de quatre ans après le début de l'offensive russe à grande échelle contre l'Ukraine, la diplomatie est au point mort et les deux pays font monter en puissance leurs frappes à longue portée. Ces frappes ciblent quasi quotidiennement des sites énergétiques, logistiques, portuaires ou de transport, faisant un nombre croissant de victimes civiles. Enfin, au moins treize personnes ont été blessées lors d'une frappe aérienne russe sur Zaporijia, dans le sud-est de l'Ukraine, a annoncé le gouverneur militaire Ivan Fyodorov sur l'application Telegram. Selon ce dernier, des habitations et des voitures auraient été endommagées. Au moins une bombe aurait été lancée sur la ville.

R. I/Agences

MOYEN-ORIENT

Téhéran répond à Trump

Le porte-parole de la diplomatie iranienne a répondu à une déclaration de Donald Trump, de ce dimanche. « Ça va s'arranger. Ça finit toujours par s'arranger », avait déclaré le président américain. « C'est comme une partie d'échecs ». Les Iraniens sont « des joueurs d'échecs professionnels », a tacle hier le porte-parole de la diplomatie, répondant au président américain Donald Trump qui avait comparé la veille le conflit à « une partie d'échecs ». Que ce soient lors des négociations officielles ou en coulisses, « les Iraniens ont montré qu'ils sont des joueurs d'échecs professionnels », a déclaré Esmail Baghaï lors de sa conférence de presse hebdomadaire à Téhéran. Déclenchée par une offensive américano-israélienne le 28 février, la guerre au Moyen-Orient s'enlise. Un protocole d'accord a été signé mi-juin par Téhéran et Washington mais il a volé en éclats début juillet et depuis, Donald Trump peine à trouver une issue face aux revendications drastiques du pouvoir iranien, rompu depuis des années



à l'art de la négociation. Le président américain a semblé balayer dimanche les critiques dans une interview au média Axios. « Ça va s'arranger. Ça finit toujours par s'arranger », a-t-il dit. « C'est comme une partie d'échecs ».

**PAS DE «NÉGOCIATION
DIRECTE» EN COURS
AVEC WASHINGTON**

Esmail Baghaï a quant à lui ajouté : « Vous ne devez pas espérer ne pas vous salir

quand vous vous battez avec des cochons. Après tout, cela fait parfois partie du combat qui vous est imposé ». Il a repris devant les journalistes le message répété ces derniers jours par les autorités iraniennes : il n'y a pas de « négociation directe » en cours avec Washington, seulement des « échanges de messages » via des intermédiaires, et les discussions ne pourront reprendre que lorsque les États-Unis cesseront leurs

« violations » du protocole d'accord. Tant que cela continuera, « les conditions nécessaires à la mise en place d'un trafic maritime international sécurisé ne seront pas garanties », a-t-il poursuivi, alors que Téhéran verrouille le stratégique détroit d'Ormuz et que Washington impose en retour un blocus des ports iraniens. Pour l'heure, la diplomatie iranienne se concentre sur les pourparlers avec Oman visant à définir un futur itinéraire de transit dans le détroit. Il reste toujours « quelques points techniques » à discuter, a souligné le porte-parole, évoquant aussi plusieurs « mécanismes » à mettre en place pour assurer la sécurité et la propreté de la voie maritime. « En règle générale, lorsque vous fournissez des services maritimes, vous recevez forcément quelque chose en retour », a-t-il dit. L'Iran ne veut pas revenir à la situation d'avant-guerre et souhaite faire payer le passage, malgré l'opposition des États-Unis et de nombreux États, et le droit international de la mer.

COLOMBIE

Six membres de groupes armés tués

Six membres de groupes armés ont été tués, dimanche 9 août, en Colombie, au cours d'opérations militaires lancées à la suite de l'investiture du nouveau président, Abelardo de la Esprilla, a annoncé ce dernier, qui a promis la fermeté contre les guérilleros et le narcotrafic. Ces premières manœuvres militaires envoient « un message clair et percutant pour tous les bandits », a déclaré le chef d'Etat dans un communiqué. « Ils n'ont nulle part où se cacher », a ajouté ce représentant de la droite dure, élu sur un discours de fermeté, alors que la Colombie traverse une vague de violence sans précédent depuis des décennies. Quatre rebelles, dont le « deuxième commandant » d'une dissidence des FARC, connue sous le nom de Comandos de la Frontera, ont été abattus dans une commune amazonienne de la région administrative du Meta, dans le centre du pays, selon le président. Deux membres du principal cartel de la drogue colombien, le Clan del Golfo, sont morts dans une zone rurale du département d'Antioquia (Nord-Ouest), a-t-il ajouté. Lors de son investiture, vendredi, le nouveau président a promis de combattre « sans répit le narcoterrorisme et toutes les organisations criminelles », et affirmé que l'option du dialogue avec les principaux groupes armés était complètement épuisée. M. de la Esprilla a promis d'intensifier, avec le soutien d'Israël et des Etats-Unis, les bombardements contre les guérilleros et les narcotrafiquants actifs en Colombie. Outre sa volonté de construire des prisons de grande capacité, comme au Salvador, il a annoncé son intention d'interrompre les négociations de paix entamées par son prédécesseur de gauche, Gustavo Petro, avec les guérilleros. Dès samedi, l'armée a mené ses premières opérations sous le nouveau gouvernement. Le président avait annoncé la mort dans le Sud-Est d'un dirigeant d'une dissidence de la guérilla des FARC, ainsi que la capture, dans le Sud, d'un commandant d'un autre groupe armé dissident. La première journée pleine du mandat du nouveau chef d'Etat avait également été marquée par plusieurs attaques, dont l'une menée à l'aide de drones chargés d'explosifs contre un poste de police dans le nord du pays, qui a tué un agent.

PUISSANT SÉISME EN COLOMBIE

Des évacuations en cours

Un puissant séisme a secoué la Colombie, hier. Il a été ressenti à Bogota et à Cali, mais aussi à Quito et au Panama, a annoncé le service géologique colombien. Le tremblement de terre, de magnitude 6,6 selon cette institution et de magnitude 7,4 selon le service géologique des Etats-Unis, s'est produit à une centaine de kilomètres de profondeur. Son épicentre est situé près de San José del Palmar, dans le département du Choco (Ouest), sur le littoral de l'océan Pacifique. Il n'a pas été émis d'alerte au tsunami. Les autorités n'ont pour le moment pas publié de bilan du nombre de victimes et des bâtiments affectés. La gouverneure du Choco, Nubia Carolina Cordoba-Curi, a toutefois écrit sur le réseau social X qu'il y avait « des blessés » et « des dégâts graves sur les édifices » à Quibdo, chef-lieu de ce département pauvre. « Nous sommes préoccupés par les répliques », ajoute-t-elle, disant procéder « à l'évaluation des dégâts afin de publier le premier rapport officiel ». Le maire de Cali, troisième ville de Colombie, a également fait état de « dommages importants », qui sont en cours d'évaluation à l'aide de drones. Des médias locaux ont diffusé des images montrant des façades d'immeubles détruites. A Bogota, des bâtiments ont été évacués, selon des journalistes de l'Agence France-Presse sur place. Plusieurs personnes sont sorties en pyjama dans les rues, alors que les sirènes retentissaient. Le séisme a été le plus fortement ressenti dans l'ouest de la Colombie, et jusqu'à Quito, capitale de l'Equateur voisin, ainsi qu'à Panama.

POUR DÉFENDRE GIANNI INFANTINO La FIFA crie au complot

L'instance dénonce une campagne de déstabilisation et fustige des « accusations, insinuations et fausses informations » visant son président.

Ça commence à transpirer de plus en plus du côté de Zurich... Alors que la FIFA peine à se sortir des remous provoqués par le projet de privatisation d'une société commerciale de l'instance internationale, initié puis finalement avorté par Gianni Infantino, elle a publié samedi dernier un communiqué pour dénoncer ce qu'elle considère comme une entreprise de déstabilisation.

Le Telegraph a également révélé, ce samedi, l'existence d'une liaison présumée qu'aurait entretenue Gianni Infantino, alors secrétaire général de l'UEFA, avec une ex-employée de l'instance. Cette dernière aurait notamment bénéficié d'un traitement financier favorable lors de son départ de l'UEFA.

« DE FAUSSES INFORMATIONS »

Alors que l'UEFA, ou encore la Fédération norvégienne de football, ont demandé la démission du président de la FIFA, cette dernière défend farouchement l'Italo-Suisse.

L'instance entend notamment rappeler que le départ d'Infantino ne peut, selon elle,



être décidé autrement que dans le respect de ses propres règles. Elle explique ainsi qu'elle « ne soutiendra, ne facilitera et ne tolérera aucun processus concernant l'élection du président de la FIFA qui serait incompatible avec les statuts, ses procédures démocratiques et son cadre de gouvernance établi ». Elle rappelle que Gianni Infantino « a été élu démocratiquement » et qu'il a consacré « plus de 30 ans de sa vie professionnelle au football européen et mondial, contribuant à des changements importants dans le sport ». La FIFA va même plus loin en dénonçant « un effort

concerté et continu mené par certains pour saper la FIFA et son président », évoquant des « accusations, des insinuations et de fausses informations (...), inexactes ou trompeuses ». L'instance précise tout de même « accueillir favorablement tout examen légitime de son fonctionnement ».

La FIFA ne s'attarde, en revanche, pas sur le fond du dossier, notamment sur la nature commerciale du projet et sur l'absence totale de concertation avec les différentes fédérations, deux points qui cristallisent précisément les critiques adressées à son président en ce moment.

REAL MADRID

Endrick vers un nouveau prêt

Alors que sa place dans le groupe de José Mourinho semble compromise, Endrick pourrait bien repartir en prêt cet été. Selon AS, l'attaquant brésilien a d'ores et déjà fixé ses exigences pour sa prochaine destination.

De retour au Real Madrid après un prêt convaincant à l'Olympique Lyonnais et sa participation à la Coupe du monde, Endrick se retrouve une nouvelle fois relégué au rang de troisième option en pointe dans la hiérarchie de José Mourinho. L'entraîneur portugais, qui souhaite travailler avec un groupe resserré d'une vingtaine de joueurs, aurait déjà prévenu le jeune Brésilien que son temps de jeu risquait d'être limité cette saison. Une situation qui pousse désormais Endrick à se montrer ouvert à un nouveau départ temporaire. Contrairement à ses hésitations des dernières semaines, l'atta-



quant de 20 ans aurait cette fois posé des conditions précises pour accepter un prêt. Il souhaiterait rejoindre un club disputant une compétition européenne, idéalement la Ligue des champions, tout en obtenant des garanties sur un statut de numéro 9 titulai-

re. Des critères qui correspondent à deux prétendants déjà positionnés sur le dossier : Aston Villa et l'AS Roma, tous deux intéressés par le profil du Brésilien.

Reste à savoir laquelle de ces deux pistes parviendra à convaincre le Real Madrid et le joueur lui-même. Le club merengue, qui a considérablement renforcé son secteur offensif cet été avec les arrivées de Bernardo Silva, Carlos Espi et Yan Diomande, semble en tout cas disposé à laisser filer temporairement son jeune attaquant pour lui permettre d'engranger du temps de jeu ailleurs.

Alors que sa place dans le groupe de José Mourinho semble compromise, Endrick pourrait bien repartir en prêt cet été. Selon AS, l'attaquant brésilien a d'ores et déjà fixé ses exigences pour sa prochaine destination.

●BARCA

LE MALAISE FRENKIE DE JONG

Le FC Barcelone commence à perdre patience avec Frenkie de Jong. Le milieu néerlandais, qui traîne toujours ses problèmes au genou depuis plusieurs mois, n'a pas encore récupéré comme espéré et reste opposé, pour l'heure, à l'idée d'une intervention chirurgicale. Selon Sport, le club catalan estime pourtant que le traitement conservateur a déjà bénéficié d'un délai suffisamment long depuis la fin de la Coupe du Monde et ne comprend pas pourquoi le joueur considère que les quatre semaines prévues doivent seulement être comptabilisées depuis son retour à l'entraînement.

Cette divergence de point de vue alimente le malaise en interne. Le Barça considère que De Jong effectuait déjà un travail de récupération similaire avant sa reprise collective et souhaite désormais trancher rapidement, avec une opération envisagée comme la solution la plus claire pour régler définitivement le problème. Une situation qui complique les plans de Hansi Flick, alors que le technicien catalan attend de savoir quand il pourra réellement compter sur son milieu de terrain.

●MAN UTD

MANU KONÉ NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ



Alors que Manu Koné (25 ans, 28 matchs et 2 buts en Serie A pour la saison 2025-2026) faisait l'objet de rumeurs persistantes, la piste du Français semble se refroidir du côté de Manchester United.

Les Red Devils ont pourtant bien entamé des discussions avec l'entourage du milieu de la Roma. Mais le journaliste Ben Jacobs affirme que le profil de l'ancien Toulousain ne fait pas l'unanimité au sein du club mancunien. Certains décideurs préfèrent miser sur un joueur habitué à la Premier League, ou plus confirmé. Rappelons que MU a déjà recruté les milieux Andrey Santos et Youri Tielemans, respectivement arrivés en provenance de Chelsea et Aston Villa.

●SAUDI PRO

AL-AHLI VEUT RAPATRIER FRANCK KESSIÉ

Selon Sacha Tavorieri, de Sky Sport Suisse, le club saoudien s'est renseigné sur les conditions d'un retour du milieu ivoirien, libre depuis son départ fin juin. Les premiers contacts ont été établis, mais aucun accord n'a encore été trouvé.

Kessié connaît parfaitement Al-Ahli, où il a évolué entre 2023 et 2025. Il y a notamment remporté la Ligue des champions asiatique en 2025, en inscrivant le deuxième but de la finale face à Kawasaki Frontale. Son impact physique, son activité et sa capacité à se projeter en ont fait l'un des cadres de l'équipe. Passé auparavant par l'AC Milan et le FC Barcelone, le milieu de 29 ans dispose également d'une solide expérience européenne. Avec la Côte d'Ivoire, il a remporté la CAN 2023.

Un retour à Al-Ahli permettrait donc au club de retrouver un joueur qu'il connaît bien et qui serait, selon les informations disponibles, séduit par le projet proposé. Les discussions n'en sont qu'à leurs débuts, mais les premières manœuvres sont déjà lancées.

●EMIRATES CUP UN TROPHÉE POUR DORTMUND

Encore une finale perdue pour les Gunners. Devant son public, Arsenal s'est incliné face au Borussia Dortmund dans le cadre de l'Emirates Cup, rencontre amicale organisée chaque été dans son stade. Les Allemands n'ont eu besoin que de quelques minutes pour gâcher la fête grâce à Samuele Inacio (0-1, 7e). Un après-midi à mettre la jeunesse à l'honneur, puisque c'est ensuite le Grec Konstantinos Karétsas, 18 ans également, qui double la mise (0-2, 29e). Le début de second acte est particulièrement agité, Ethan Nwaneri ramenant l'espoir dans le nord de Londres (1-2, 54e). Mais c'était sans compter sur un titi du PSG, Joane Gadou, qui surgit quelques instants plus tard pour redonner deux buts d'avance aux visiteurs (1-3, 58e). Le penalty de Viktor Gyökeres (2-3, 69e) n'y

changera rien : Arsenal cède pour la deuxième fois consécutive en amical, à une semaine du Community Shield face à Manchester City.

●PSG

LUCAS DIGNE DE RETOUR

Lucas Digne est de retour au Paris Saint-Germain. Le latéral français de 33 ans s'est engagé pour trois saisons en provenance d'Aston Villa, a annoncé le club parisien. Formé à Lille, Digne avait déjà porté les couleurs du PSG entre 2013 et 2015 avant de rejoindre l'AS Rome. Passé ensuite par le FC Barcelone, Everton et Aston Villa, avec lequel il a remporté la Ligue Europa la saison dernière, il revient à Paris pour épauler Nuno Mendes au poste de latéral gauche. International français à 64 reprises, Digne portera le numéro 12. Il pourrait faire ses débuts

mercredi face à Aston Villa, son ancien club, lors de la Supercoupe de l'UEFA à Salzbourg.



ÉQUIPE NATIONALE La FAF tient-elle son nouveau sélectionneur ?

La Fédération algérienne de football semble avoir avancé dans le choix du futur sélectionneur des Verts.



La succession de Vladimir Petkovic pourrait connaître son épilogue dans les prochains jours. Réuni jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa, le Collège technique national a examiné les différents profils retenus par la Fédération algérienne de football (FAF) pour prendre les commandes de l'équipe nationale. Et sauf retournement de situation, le choix de l'instance fédérale serait désormais arrêté. Selon les dernières informations, Félix Sánchez Bas serait en pole position, avec un accord de principe qui aurait même été trouvé entre le technicien espagnol et la FAF. Réuni autour de Rabah Saâdane et du directeur technique national Ali Moucer, le Collège technique national a passé en revue les candidatures présélectionnées pour succéder à Petkovic. Cette réunion intervient quelques jours après la séparation à l'amiable avec le technicien suisse,

officiellement actée en début de semaine. À cette occasion, la FAF avait annoncé vouloir privilégier trois critères dans le choix du prochain sélectionneur : la compétence, l'expérience et l'adéquation avec le projet sportif des Verts. Plusieurs profils ont ainsi été étudiés. Mais ces derniers jours, la tendance semble nettement se dessiner en faveur d'un technicien capable de construire sur la durée, doté d'une solide culture de la formation et d'une philosophie de jeu clairement définie. Sur ces différents critères, Félix Sánchez Bas aurait pris une longueur d'avance sur ses concurrents.

UN ACCORD DE PRINCIPE AVEC SÁNCHEZ ?

Les discussions entre la FAF et l'ancien sélectionneur du Qatar et de l'Équateur auraient considérablement avancé. Selon les informations circulant autour de l'ins-

tance fédérale, un accord de principe aurait déjà été trouvé entre les deux parties. Le technicien espagnol aurait notamment accepté de s'inscrire dans les limites financières fixées par la Fédération. La FAF ne souhaiterait pas dépasser les quelque 160 000 euros mensuels que percevait Vladimir Petkovic dans le cadre de son dernier contrat. De son côté, le salaire de Sánchez Bas serait estimé à environ 150 000 euros par mois. Le profil de l'Espagnol séduit également par son parcours et sa philosophie de travail. Formé au FC Barcelone avant de rejoindre l'Aspire Academy au Qatar, Sánchez Bas s'est forgé une solide réputation dans le développement des jeunes joueurs. Il a ensuite accompagné plusieurs générations qataries jusqu'à l'équipe première, avec à la clé une Coupe d'Asie remportée en 2019. Son approche fondée sur la possession, l'organisation collective et la construction depuis l'arrière correspondrait également aux orientations recherchées par la FAF après le départ de Petkovic.

DES ADJOINTS ALGÉRIENS DANS LE STAFF

Sur le plan du staff, Félix Sánchez Bas aurait accepté de travailler avec des adjoints algériens. Il souhaiterait toutefois venir avec au moins un préparateur physique et un adjoint de confiance, voire un analyste vidéo. Une configuration qui serait particulièrement appréciée par la FAF, désireuse de renforcer la complémentarité entre le futur sélectionneur et l'environnement technique local. Sauf surprise de dernière minute, Félix Sánchez Bas pourrait ainsi être officiellement nommé dans les prochains jours et prendre ses fonctions à la mi-août. Sa première mission serait alors de préparer les prochaines échéances des Verts, avec notamment le début des éliminatoires de la CAN 2027, prévu à partir du 21 septembre.

SÉRIE A

Côte insiste pour Amine Gouri



Auteur de 8 buts en 22 apparitions en Ligue 1 cette saison, Amine Gouri suscite l'intérêt de Côte. Le club italien serait particulièrement intéressé par l'attaquant de l'OM, même si aucune offre officielle n'a encore été transmise. Arrivé de Rennes, l'international algérien s'est rapidement imposé à Marseille grâce à sa polyvalence et ses qualités techniques. Un départ cet été n'est d'ailleurs pas totalement exclu, Gouri étant sensible au projet de Côte et à la perspective d'évoluer sous les ordres de Cesc Fàbregas. La possibilité de disputer la Ligue des Champions avec le quatrième de la dernière Serie A pourrait également peser dans sa réflexion. Reste à savoir si Côte formulera prochainement une offre suffisamment convaincante pour faire vaciller l'OM.

CAN FÉMININE L'Algérie affrontera le Malawi en demi-finales

La sélection algérienne féminine de football affrontera son homologue malawite mercredi pour le compte des demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations-2026 (CAN-2026). En effet, le Malawi a décroché avant-hier soir son billet pour les demi-finales de la CAN féminine en venant à bout du Ghana (2-1), au terme d'un quart de finale disputé. Menées au score, les Malawites ont su renverser la vapeur grâce à Temwa Chawinga, qui a égalisé à la 12e minute, puis Rose Kadzere, auteur du but de la victoire à la 79e minute. Une qualification historique pour les "Scorchers", qui poursuivent ainsi leur incroyable par-



cours dans cette compétition, mais surtout qui vont prendre part pour la première fois à une phase finale de Coupe du monde. L'Algérie a, elle aussi, créé la sensation en éliminant la Côte d'Ivoire (2-1) en quarts de finale, samedi. Elle affrontera le Malawi dans une affiche

qui promet beaucoup. Les deux sélections ayant réussi à se hisser dans le dernier carré en faisant preuve de caractère et de détermination. Quel que soit le vainqueur de cette confrontation, il disputera pour la première fois de son histoire une finale de CAN.

LIGA

Villarreal s'intéresse à Boudaoui

Hicham Boudaoui pourrait quitter l'OGC Nice cet été. Sous contrat jusqu'en juin 2027, le milieu international algérien de 26 ans serait dans le viseur de Villarreal, qui aurait récemment pris des renseignements sur sa situation, selon Foot Mercato. Arrivé au Gym en 2019 en provenance du Paradou AC, Boudaoui compte 207 apparitions avec Nice, pour 14 buts. La saison dernière, il a disputé 31 rencontres, avec un but et deux passes décisives. Fort de 37 sélections avec les Fennecs, le milieu séduit par sa régularité, sa polyvalence et son volume de jeu. À un an de la fin de son contrat, Nice pourrait devoir choisir entre prolonger son joueur ou envisager une vente dès cet été. Pour Boudaoui, l'intérêt de Villarreal pourrait ouvrir la voie à un nouveau défi en Liga.

MANCHESTER CITY

Aït-Nouri encore buteur

Rayan Aït-Nouri continue de s'illustrer avec Manchester City. Déjà buteur quelques jours plus tôt en tournée asiatique, l'international algérien a récidivé face à l'Atlético Madrid (3-1). Entré à la 77e minute, le latéral algérien a rapidement fait la différence. Après le doublé d'Omar Marmoush, Aït-Nouri a scellé le succès des Citizens d'une frappe puissante et précise au ras du sol, dans le coin opposé du but de Jan Oblak. Ce deuxième but en quelques jours confirme son excellente adaptation à sa nouvelle équipe. Arrivé cet été en provenance de Wolverhampton, Aït-Nouri profite pleinement de la préparation pour mettre en avant ses qualités offensives et sa capacité à se projeter. Mené à la pause après un but de Jorge Domínguez, Manchester City a renversé l'Atlético grâce à Marmoush puis Aït-Nouri. Une victoire encourageante pour les Citizens, et une nouvelle prestation prometteuse pour l'international algérien.

NORVÈGE

Chiakha porte encore Rosenborg

Amin Chiakha continue de s'illustrer en Norvège. L'international algérien a été l'un des grands artisans de la victoire de Rosenborg sur la pelouse de Lillestrøm (2-0), en signant un but et une passe décisive. Très actif, Chiakha a d'abord servi Noah Sahsa à la 39e minute pour l'ouverture du score, avant de faire lui-même trembler les filets à la 90e, après un bon travail de Mads Bomholt. Avec cette réalisation, le Fennec porte son total à huit buts en championnat et prend la tête du classement des buteurs de l'Eliteserien. Il reste également sur une série impressionnante de cinq matches consécutifs avec au moins un but, pour six réalisations sur la période. Arrivé de Copenhague, Chiakha confirme ainsi son excellente adaptation à Rosenborg et s'impose progressivement comme l'un des hommes forts du club norvégien.

LIGUE 1

La JSK s'impose face au CS Hammam-Lif

La JS Kabylie a dominé le CS Hammam-Lif (2-0), avant-hier à Tabarka, pour son deuxième match amical dans le cadre de son stage de préparation en Tunisie. Belhocini a ouvert le score à la 22e minute, avant que Bendouma, de la tête, ne double la mise à la 52e minute. Lors de son premier test, la JSK avait largement battu l'ESF Bouaouane (6-0), avec notamment des doublés de Bouamama et Zaoui. Avant son départ en Tunisie, la formation kabyle avait fait match nul face à l'ES Ben Aknoun (1-1) à Alger. Après une première étape à Aïn Drahem, les « Canaris » poursuivent leur préparation à Tabarka. Cinquième du précédent exercice, la JSK entamera la saison 2026-2027 à domicile face au MB Rouissat, pour le compte de la première journée de Ligue 1 Mobilis.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Surveiller quelqu'un secrètement.
2- Qui est inquiète. 3- Symbole du chlore - Possédées en naissant. 4- Prénom de Besson - Notre planète. 5- Qui sont sans vigueur - Idem en abrégé. 6- Graves défauts - Recueil de bons mots. 7- Mois - Cri de douleur. 8- Arbrisseaux grimpants des forêts tropicales. 9- Préposition - A un rang indéterminé mais très grand.

Verticalement

1- Condition d'esclave. 2- Réponses à des questions. 3- Participe passé de pouvoir - Trompée par son conjoint. 4- A cet endroit - Bien propre. 5- Consacrées par une onction - Premier nombre. 6- Seins populaires - Bon copain. 7- Disposer des couleurs selon les nuances - Pas difficile. 8- Alcaloïde de la fève de Calabar. 9- Plante cultivée pour ses fleurs adorantes - Il protège le doigt de la couturière.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tournedisque Tourne-disque Tourne-disc Tourn-disque	Longeais Langais Langais Langeais
Brouiyerie Broulerie Brouillerie Brouilleraie	Miriade Miryade Mirriade Myriade

Les mots fléchés

POSE DES DÉCHETS MONNAIE	IMMENSE CARENCE COLLECTE	LES SIENS RETIRER LES ENTRAÎLLES D'UN POISSON	PIÈCE DE LITERIE SUPER-PUISSANCE	QUI EXPRIME SA GRANDE JOIE	SAINT NORMAND OBSTINÉ	AUROCHS
				AUSSI VEXANT		
QUI MÉRITE UNE SANCTION BOUCLE DE LACET					APPROXI-MATIVE	
			ÉCRASÉE RAMENÉ VERS LES CHASSEURS			
FAIRE FEU LISSERAS			VACCIN PRÉSENTE LES PLATS			FESTIN CANIN
				POUR LUI HURLÉES	FLEUVE D'ITALIE MOT DE LIAISON	
TERRE ÉMERGÉE COLÈRE D'AUTREFOIS		BOUCHES D'OISEAUX REFLETS			LENTILLES NOUVELLES	
		RIGOLOTE RACCOM-MODÉ				DIVINITÉ FÉMININE
CHANGEANT DE POSTE	MARCHE À PETIT PAS MONSIEUR ANONYME				DISQUE COMPACT IMPOSER SA LOI	
			APPREND VENUE AU MONDE			
DIEU DES OCÉANS LE DO D'ANTAN				PREND POUR CIBLE PAS BEAUCOUP		
	EN BOURGO-GNE BUÉE		GENRES NOM D'UN CHIEN			
FEMME D'ADAM TRÈS FROIDE		POUR MOI PRIS LA POUDRE D'ESCAMPETTE		LE SOLEIL S'Y LÈVE DEUXIÈME JOUR		TRAVAIL D'ARAINÉE
			ACTIONNÉ PETIT COURS D'EAU		SAISON CHAUDE FÉLIN D'AMÉRIQUE	
BON SERVICE AU TENNIS	ACCRO-CHERA SES VÊTEMENTS SOLUTION DE L'ÉNIGME			PAS UN AMATEUR BIEN MAL DIT		ON S'Y COUCHE !
		ÉPUISÉ À L'INTÉRIEUR DE			AVANT NOUS MÉTAL PRÉCIEUX	
FAIBLE CLARTÉ SANS ÉCLAT			TEL UN IMMEUBLE DÉTRUIT			
			TOUR DE MOSQUÉE			

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Nom d'une arme

ACARIEN	GRENOUILLE	RISQUE
ADDITION	ICONOCLASTE	SARDINES
AGAÇANTE	KAZAKHSTAN	SCEAU
AGENCE	LUNDI	SILO
ALGÉROIS	MAGASINAGE	SODIQUE
AMAIGRI	MENUE	SOLEIL
BANANE	MOU	SOMNOLENCE
BRÉCHET	MUET	SORTE
CARÊME	MULETTE	SOURDINGUE
CÉLIBITAIRE	MYRIADE	SWING
CORNÉE	NAPHTOL	TANGAGE
CRÊTE	OCÉAN	TASSILI
CRI	OCTAVE	TATOUÉES
DÉFOULÉ	OLIVE	TAXE
ÉGALITÉS	ONCTUEUSE	TROUSSE
ESCARPEMENT	OPÉRER	VANITÉ
ESTIME	POISSONNIER	VIE
FÉMINITÉ	RADICAL	VIOLET
GARE	RÉFRACTEUR	VOLAILLE
GÂTEAU	RENSEIGNER	

S	O	U	R	D	I	N	G	U	E	A	A	L	G	E	R	O	I	S
R	O	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R	N	E	I	R	A	C	A
R	T	M	U	E	T	R	E	I	N	N	O	S	S	I	O	P	O	S
E	E	A	N	T	A	S	S	I	L	I	V	A	N	I	T	E	N	O
F	L	S	M	O	E	M	A	G	A	S	I	N	A	G	E	B	O	L
R	O	I	E	I	L	E	L	L	I	U	O	N	E	R	G	R	C	E
A	I	L	X	A	G	E	N	C	E	E	H	C	A	T	A	E	L	I
C	V	O	A	C	O	R	N	E	E	O	L	I	V	E	R	C	A	L
T	N	E	T	R	O	S	I	C	R	E	T	E	E	T	H	S	E	C
E	A	E	G	A	G	N	A	T	E	E	I	V	S	E	E	E	T	R
U	T	T	A	T	O	U	E	E	S	B	R	A	S	M	L	T	E	I
R	S	S	T	M	E	N	U	E	O	N	C	T	U	E	U	S	E	A
N	H	C	E	O	E	Q	L	G	L	E	L	C	O	R	O	N	S	T
E	K	E	A	U	I	L	N	A	U	D	L	O	R	A	F	A	T	A
I	A	A	U	D	I	I	B	A	N	A	N	E	T	C	E	E	I	B
T	Z	U	O	A	W	S	A	R	D	I	N	E	S	H	D	C	M	I
I	A	S	L	S	E	U	Q	S	I	R	R	E	R	E	P	O	E	L
D	K	O	L	A	C	I	D	A	R	Y	S	E	T	I	L	A	G	E
D	V	F	E	M	I	N	I	T	R	E	M	U	L	E	T	T	E	N
A	G	A	C	A	N	T	E	E	N	E	M	E	P	R	A	C	S	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT
ECRABOUILLEES - CARESSEE - SOU - PI - INSURGES - I - DEFI - ROSSEES - NEM - SEPT - TUAS - NEE - MESS - LUE - STUPEUR - PIEDS - ETIRE - GELEES - PLIER - TRES - VE - LE - ECHEC - SI - ZERO - ARCHIPEL - MERS - ISERE - I - JE - GOAL - SACRE - NOUILLE - NIER - ETRE - LEST - MUR - EIDER - EBENE - EPELER - BUNIS.

VERTICALEMENT
ACCIDENTELLEMENT - P - RA - EMEUTIERE - OREE - TARIF - EPIE - ORGUEIL - BENIS - ERRE - SOI - DE - BOSS - EMUE - CA - ALLER - USURPER - THRILLER - FIEROTS - GRECS - ES - B - LEGS - SPEECHES - TER - AL - EST - ILS - IRAN - BU - ESSEULEE - SPECIMEN - NEO - EAUDEVIE - REUNI - SUISSASSE - LIERRES.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT
1- ADRAR - ETES. 2- TOI - EUROPE. 3- RUSEES - NIL. 4- ET - GLAND - L. 5- EROS - ORNE. 6- TROU - OTEE. 7- E - STERE - CI. 8- NIE - RARETE. 9- DRAREG - PAN. 10- SEUE - ETIRA.

VERTICALEMENT
1- ATRE - TENDS. 2- DOUTER - IRE. 3- RIS - ROSEAU. 4- A - EGOUT - RE. 5- REEL - ERE. 6- USA - ORAGE. 7- ER - NOTER - T. 8- TONDER - EPI. 9- EPI - NECTAR. 10- SELLE - IENA.

4x4

Chenapan - Dysentérique
Fanfaronnade - Gondolier

BIFFE-TOUT : PHOTOCOPIE



Page réalisée
par Souiki Sidali

10/10

LES LUNETTES LES PLUS CHÈRES D'ALGÉRIE

Après avoir perdu en Algérie ses lunettes d'une valeur d'environ 5 250 euros, soit plus de 100 millions de centimes, le TikTokeur Karim Kroubi a vécu un moment particulièrement émouvant lorsqu'un simple citoyen les lui a restituées. Ce dernier a été honoré pour son honnêteté et son esprit noble.

L'histoire a largement fait réagir sur les réseaux sociaux, où beaucoup ont salué cet esprit d'une grande richesse et les valeurs de solidarité, d'honnêteté et d'intégrité qui existent encore dans la société



algérienne. Avec plus de 56k vues, de nombreux internautes les ont même qualifiées ironiquement de «lunettes les plus chères d'Algérie». Au-delà du prix des lunettes, c'est surtout l'honnêteté de celui qui les a retrouvées qui mérite d'être saluée.

9/10

PARKING ET «HOGRA» LE RAS-LE-BOL



Une publication dénonce la persistance de parkings exploités illégalement surtout devant les plages isolées, où certains individus imposeraient de l'argent aux automobilistes en échange du stationnement, parfois avec des comportements intimidants. Face à ces pratiques, de nombreux usagers hésiteraient encore à saisir les autorités, par crainte de représailles ou de conflits. Selon plusieurs internautes, certains de ces prétendus «gardiens» profiteraient de la vulnérabilité des automobilistes pour imposer leur loi et exercer une forme de «hogra». Au-delà du simple problème de stationnement, cette situation soulève des interrogations sur la nécessité de lutter contre toute forme d'intimidation ou d'exploitation illégale. Avec plus de 25k vues, les internautes disent que personne ne devrait avoir peur de dénoncer ces pratiques, soulignant que le stationnement dans l'espace public ne doit pas devenir un moyen de pression sur les citoyens.

8/10

DES CHIFFRES QUI VOUS FERONT CHANGER DE REGARD SUR LA VIE

Pendant que vous êtes allongé sur votre lit, en bonne santé et le ventre plein, rappelez-vous que plus de 174 000 personnes ne se réveilleront plus demain (moyenne mondiale des décès quotidiens) ; des dizaines de millions de personnes (environ 21 millions de nouveaux cas diagnostiqués chaque année) mènent un combat acharné contre



le cancer ; plus de 57 millions de personnes souffrent de démence ou d'Alzheimer et ne se souviennent plus de rien ; plus de 430 millions de personnes vivent avec une perte auditive invalidante ; plus de 770 millions de personnes dans le

7/10

LA PRUDENCE SUR LES RÉSEAUX

La Gendarmerie nationale de Béjaïa a interpellé une personne pour avoir tenu en ligne des propos considérés comme une atteinte à la religion ou à l'un des rites de l'islam. Avec plus de 6k vues, les internautes soulignent que cette affaire rappelle que les publications sur les réseaux sociaux peuvent engager la responsabilité de leurs auteurs. Les utilisateurs d'internet sont ainsi appelés à faire preuve de prudence et à éviter tout contenu susceptible d'être considéré comme offensant ou illégal. Les réseaux sociaux ne doivent pas être un espace sans limites : chacun doit mesurer ses propos avant de publier.

6/10

L'ÈRE MÉSOZOÏQUE DE RETOUR AUX SABLETTES



L'exposition de dinosaures animés est de retour aux Sablettes (Alger) jusqu'au 9 septembre, avec des maquettes robotisées rugissantes. Avec plus de 5k vues, les internautes assurent avoir programmé des sorties pour profiter de cette animation estivale, qui a connu une grande affluence la fois précédente.

5/10

PÈRE APRÈS 22 ANS D'ATTENTE

Après 22 années d'attente, de patience et d'espoir, un Algérien a enfin découvert le bonheur de devenir père. La naissance de son enfant a été vécue comme un véritable miracle, après plus de deux décennies marquées par l'attente et l'incertitude. Au moment où il a enfin pris son bébé dans ses bras, l'émotion a été immense. La joie, les larmes et le soulagement se sont mêlés dans un instant difficile à décrire. Pour cet homme, cette naissance représente l'aboutissement d'un long parcours et le début d'une nouvelle vie. Cette histoire a suscité plus de 3 300 réactions en ligne, tant elle illustre la force de la patience et de l'espoir face aux épreuves de la vie. Une histoire profondément humaine qui rappelle que certains bonheurs prennent parfois des années avant de se réaliser.

monde ne savent ni lire ni écrire ; plus de 6,5 milliards de personnes (soit environ 80 % de la population mondiale) n'ont jamais voyagé par avion de leur vie ; et environ 300 millions de personnes sont atteintes de daltonisme et ne perçoivent pas les couleurs naturelles de notre monde.

Votre journée ordinaire, qui s'écoule sans aucun événement inhabituel, est un don précieux de Dieu que vous devez profondément respecter. Car ce qui vous semble banal aujourd'hui est un miracle qui ne se répétera peut-être jamais pour quelqu'un d'autre. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 7 400 réactions.



4/10

AYA NAKAMURA SÉDUIT EN GANDOURA

La star mondiale Aya Nakamura, Française d'origine malienne, a attiré tous les regards en apparaissant vêtue d'une gandoura traditionnelle algérienne lors de son mariage avec le rappeur franco-algérien RK. Une apparition élégante qui a rapidement suscité l'admiration sur les réseaux sociaux, avec plus de 1 300 réactions. Des internautes trouvent que «la gandoura algérienne lui va à merveille». Un magnifique hommage à la culture algérienne.

3/10

LA SARDINE REVIENT DANS LES ASSIETTES



De nombreux internautes ont constaté une baisse du prix de la sardine, longtemps devenue difficilement accessible pour les ménages modestes. Surnommée le «plat du pauvre», elle avait quasiment disparu des tables ces dernières années en raison de la flambée de son prix. Avec près de 900 réactions, les internautes confirment que la sardine redevient enfin accessible aux familles après avoir été longtemps hors de portée.

2/10

HOMMAGE À NOURIA KAZDARLI

Six ans après sa disparition, le 9 août 2020, une publication rendant hommage à Nouria Kazdarli, figure emblématique du théâtre et de la télévision algériens, a suscité une vive émotion sur les réseaux sociaux, cumulant plus de 250 réactions. Une nouvelle occasion de saluer la mémoire d'une artiste qui a marqué plusieurs générations. Une grande dame du théâtre algérien, son talent et ses personnages resteront gravés dans nos mémoires.

1/10

L'ÉGYPTE ATTIRE LES TOURISTES ALGÉRIENS

Selon des publications sur les réseaux sociaux, cet été, l'Égypte s'imposerait comme une nouvelle alternative à la Tunisie auprès des touristes algériens. Grâce à des prix compétitifs, une offre touristique diversifiée et de nouvelles liaisons aériennes directes vers Charm el-Cheikh et Hurghada, la destination gagnerait en attractivité. Une dynamique qui pourrait renforcer la concurrence touristique régionale. À noter : un visa reste nécessaire pour les Algériens. De nombreux internautes pensent que l'Égypte offre un vrai dépaysement, mais la Tunisie reste difficile à détrôner grâce à sa proximité et ses prix. Une publication sur le sujet a accumulé des dizaines de réactions.

FORUM SOCIAL MONDIAL À COTONOU

CUISANT ÉCHEC POUR LE MAKHZEN

Le régime marocain du Makhzen a essuyé un cuisant échec dans la promotion de ses thèses colonialistes, lors de sa participation à la 17e édition du Forum social mondial à Cotonou (Bénin), où la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance a suscité un large élan de solidarité.

Malgré toutes ses manœuvres, le régime d'occupation marocain n'a pas réussi à freiner le large élan de solidarité avec la cause sahraouie, exprimé par les délégations venues des différents continents, lesquelles ont tenu à suivre les diverses activités organisées par la délégation sahraouie lors de cet événement mondial. En revanche, la participation de la délégation de l'occupation marocaine a essuyé un cuisant échec, les ateliers organisés par le Maroc ayant été désertés, en raison du rejet de ses thèses colonialistes, en totale contradiction avec la légalité internationale et les principes portés par le Forum. Visiblement irritée par l'admiration manifestée par les responsables du Forum à l'égard de la diversité culturelle mise en avant par l'Algérie au niveau de son stand, la délégation marocaine a tenté, par tous les moyens, de sauver les apparences, mais son échec était sans appel. La cause sahraouie, quant à elle, a occupé une place particulièrement importante lors de ce Forum. En effet, la délégation sahraouie a organisé, trois jours durant, plusieurs activités, dont des panels de discussion et des workshops mettant en avant la juste cause du peuple sahraoui, avec la participation de représentants d'organisations de la société civile.



Par ailleurs, les délégations ayant pris part au Forum ont organisé une marche imposante en soutien à la lutte des peuples sahraoui et palestinien, lors de laquelle les représentants de la société civile ont brandi des pancartes et scandé des slogans faisant écho aux aspirations de leurs peuples et appelant à des solutions aux problèmes et aux crises humanitaires et environnementales qui affectent le monde. Lors de cette marche, la délégation sahraouie a

porté le drapeau de la République arabe sahraouie et défendu le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance.

JOURNÉE DE L'ALGÉRIE

Pour rappel, les travaux de la 17e édition du Forum social mondial ont pris fin, samedi soir à Cotonou (Bénin), après avoir offert un espace de débat et d'échange d'expériences et d'idées autour d'un ensemble de questions et de défis auxquels sont

confrontés les peuples, notamment en Afrique et dans les pays du Sud. Durant quatre jours, les participants ont débattu, lors de workshops et de séances interactives, de plusieurs questions politiques, économiques, sociales et environnementales, notamment la justice climatique, la souveraineté alimentaire, les droits des femmes, la migration et l'économie sociale et solidaire, ainsi que des questions liées au colonialisme, aux ingérences étrangères et au droit des peuples à l'autodétermination. L'Algérie a participé à cet événement avec une délégation composée de 120 membres, représentant différentes composantes de la société civile, dont des associations et organismes concernés. L'événement a également été marqué par l'organisation d'une «Journée de l'Algérie», qui a permis de promouvoir la culture algérienne et de mettre en avant son soutien aux causes justes, et ce, au niveau du stand d'exposition de la délégation algérienne. Les activités du Forum social mondial ont accordé une place importante au soutien aux causes de libération, notamment la cause palestinienne, présente dans plusieurs workshops, et la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

R. N./APS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lancement d'une campagne nationale de prévention



La Délégation nationale à la sécurité routière, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les accidents de la circulation durant la saison estivale 2026, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Selon la même source, cette campagne intervient «en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à intensifier les efforts de pré-

vention et de sensibilisation et à renforcer la connaissance des dispositions du nouveau code de la route». Les actions de sensibilisation sur le terrain se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays. Elles ciblent notamment «les barrages et les points de contrôle routier, ainsi que les différents axes et routes connaissant une forte densité de circulation, en plus des plages et des espaces publics». Des messages de prévention sont directement adressés aux usagers de la route, notamment aux conducteurs, aux familles, aux estivants et aux enfants.

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Les opérations mettent particulièrement l'accent sur «la sensibilisation aux dispositions du nouveau code de la route», ainsi que sur l'importance du respect des règles de circulation et des limitations de vitesse. Les usagers sont également appelés à éviter les dépassements et les manœuvres dangereuses, à ne pas utiliser le téléphone portable au volant et à s'abstenir de conduire en cas de fatigue ou d'épuisement. La campagne prévoit également «des activités de sensibilisation destinées aux enfants» afin de leur inculquer une culture de la sécurité routière et de les familiariser avec les comportements à adopter lorsqu'ils utilisent la voie publique. Des dépliants et différents supports de sensibilisation sont également distribués, tandis que des conseils et recommandations de prévention sont prodigués aux différents usagers de la route. Cette campagne s'inscrit, conclut le ministère, dans le cadre des «efforts continus visant à réduire les accidents de la circulation, à renforcer l'action préventive et de terrain et à ancrer une culture du respect des règles de circulation», afin de contribuer à protéger les vies humaines et à garantir des déplacements sûrs aux citoyens durant la saison estivale 2026.

PARLEMENT

Nasri et Boufedèche félicite Younès Ayachi

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a félicité, hier, Younès Ayachi, pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon (Etats-Unis d'Amérique). «Toutes mes félicitations au champion algérien Younes Ayachi pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon, aux Etats-Unis d'Amérique», a écrit Nasri sur son compte sur les réseaux sociaux. «Un exploit honorable qui fait flotter haut le drapeau de l'Algérie victorieuse et confirme que nos jeunes talents sont capables de conquérir la gloire et de monter sur les plus hauts podiums mondiaux», a ajouté le président du Conseil de la nation. La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedèche, a également félicité, hier, Younes Ayachi, pour son titre. «Félicitations à notre jeune athlète Younes Ayachi pour son titre de champion du monde du saut en hauteur U20, dans l'Oregon aux Etats-Unis d'Amérique. Un sacre qui honore l'Algérie. Nous souhaitons à notre champion d'autres belles performances et davantage de succès», a écrit la présidente de l'APN sur son compte sur les réseaux sociaux. Mme Boufedèche a également souhaité au champion algérien de «poursuivre son parcours sportif

avec détermination et de réaliser d'autres performances honorables qui renforceront la présence de l'Algérie victorieuse dans les compétitions sportives internationales».

R. N.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUES

Saisie record à Oran

Les services des Douanes d'Oran, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), ont saisi une importante quantité de psychotropes et de drogues, comprenant plus de 872.000 comprimés de Prégabaline 300 mg et 5,378 kg de cocaïne, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction régionale des Douanes d'Oran. Cette opération, qualifiée de «qualitative» par la même source, a été menée par la brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran-Extérieur, dans le cadre de ses missions sur le terrain. Les éléments engagés dans cette opération ont également mis la main sur 104,002 millions de dinars algériens et 350 euros. La saisie a, par ailleurs, porté sur sept véhicules de tourisme, un camion et un jet-ski. Onze personnes ont été interpellées dans le cadre de cette opération, précise le communiqué. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran, en vue de la poursuite de l'enquête et de l'accomplissement des procédures judiciaires nécessaires.